

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRES AUX TERTRES

LE PATROCLIEN Bien virre à St Parres

LE BUDGET



INTRAMUROS p.11 votre mairie a son appli!



PÉRISCOLAIRE p.21 le bâtiment périscolaire a ouvert ses portes le 17 mai



BALADE D.24 un chemin de randonnée à St Parres



TOUT SAINT PARRES DANS LA POCHE!

avec



INTRAMUROS



Téléchargez gratuitement l'application





Intramuros

Sélectionnez ensuite « Saint Parres aux Tertres » et découvrez les événements, les actualités, les services de la mairie, les lieux à visiter...

Recevez les infos importantes par notification.

Communiquez avec votre mairie (signalements, sondages, boîte à idées...)

Service municipal gratuit, sans publicité et disponible sur



Playstore Android



Apple Store

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Chères Patrocliennes et chers Patrocliens.

Il nous tarde de pouvoir vous retrouver en pleine forme dès cet été. Nous avons engagé avec TCM la campagne de vaccination, de nos aînés dans un premier temps, puis d'une large part de la population. Il faut continuer dans cette voie pour trouver une issue à cette épidémie.

Nous avons aussi voté notre premier budget pour 2021. Il est marqué par la riqueur et le contrôle de nos dépenses.

Trois objectifs forts:

- maîtriser nos dépenses de fonctionnement sans dégrader la qualité des services ;
- contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt pour les gros

investissements (pas d'emprunt prévus au budget afin d'alléger encore la dette par habitant);

maintenir les taux 2020 de la taxe foncière sur le bâti (parts communale et départementale).

Nous avons ajusté la fiscalité relative à la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) comme presque toutes les communes de l'agglomération.

Malheureusement, la dotation de l'Etat ne cesse de diminuer. Malaré la crise sanitaire, qui a affecté notre budget, les voyants sont au vert pour envisager l'avenir.

Pragmatisme et souci des deniers des Patrocliens, voilà notre ambition.

Toute l'équipe est à votre écoute sur les chantiers en cours : PLU.



plan de circulation, requalification des voiries, jeunesse et cohésion de la population. Avec dynamisme et envie de bien faire pour notre commune, le conseil municipal travaille sérieusement et sereinement pour faire avancer nos projets.

Bonne lecture de ce nouveau numéro encore une fois très riche.

Continuez de vous porter bien.

DANS LE RETRO

- Lapins de Pâques
- La fête de la nature

LA MAIRIE VOUS **INFORME**

- PayFip le paiement de proximité
- Intramuros

SOLIDARITÉ - SOCIAL Le plan canicule



DOSSIER

Le budget 2021



JEUNESSE

■ Des moutons à l'école Le restaurant scolaire

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- Le compostage
- Chemin de randonnée
- La SPA



TRAVAUX

Les travaux de voirie en cours



ÉCONOMIE/EMPLOI

Nouvelles enseignes



CULTURE

AGENDA

La bibliothèque

ET CALENDRIER



ZOOM SUR...

Mme BOISSET / M. BETTELLI

ASSOCIATIONS

L'actualité des associations



POUR SE DIVERTIR

ETAT CIVIL

TRIBUNE LIBRE

INFOS PRATIQUES

Toutes vos infos utiles



LE PATROCLIEN

Responsable de la publication : Magali CHABROL

Editeur:

Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité : Sylvie CHAUVIER

Conception:

SYSCOM' (03 25 75 79 92) 6, rue Archimède 10600 La Chapelle Saint Luc www.agence-syscom.com

Impression: LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70) 10, avenue des Tirverts 10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal: N° 1827/2001

Tirage: 1 600 exemplaires

Distribution:

L'Atelier du courrier

Bulletin imprimé sur du papier recyclé







pour les écoliers

a chasse aux œufs prévue lors du week-end de Pâques n'ayant pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires, la municipalité a décidé d'offrir des chocolats de Pâques à tous les écoliers.

La mise en sachets a été effectuée le 24 mars par tous **les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**. C'était leur première mission depuis leur élection le 30 janvier dernier. **254** sachets ont été préparés, composés de lapins en chocolat de trois tailles différentes. Les jeunes élus se sont acquittés de leur tâche avec application et dans la bonne humeur.

Les écoliers ont accueilli avec joie cette distribution qui a comblé les plus gourmands.

> UN DÉPISTAGE DE PROXIMITÉ

Le **mercredi 7 avril**, de 10h à 13h, un bus de la TCAT était présent sur le parking de l'église pour proposer à tous les volontaires un test antigénique gratuit, sans rendez-vous et sans ordonnance médicale.

21 personnes ont été prises en charge par trois membres de la Croix-Rouge et un membre de la Croix-Blanche.

5 cas positifs ont ainsi pu être dépistés, ce qui a permis de casser les chaînes de contamination et de lutter contre la propagation du virus.

Cette opération a été renouvelée le **samedi 15 mai** de 14h à 17h sur le parking du magasin Gifi. **17 prélèvements** ont été effectués, **deux d'entre eux étaient positifs**.



#152 | LE PATROCLIEN | JUIN 2021 - www.saintparresauxtertres.fr

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES



C'est sous un froid soleil et en comité restreint que la cérémonie dans le cadre de la Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est déroulée le 19 mars dernier.

Toujours en petit comité en raison des restrictions sanitaires, **la cérémonie** du souvenir des victimes et des héros de la déportation a eu lieu **le 25 avril** au monument aux Morts (photo ci-dessous).





Le 8 mai, le maire et ses adjoints, ainsi que M. BOULARD, porte-drapeau, et M. GAUTHROT, devant le monument aux Morts afin de **commémorer** la victoire de 1945. Ils ont ensuite déposé des fleurs à la stèle de Foicy, où le Lieutenant Michel TAITTINGER et

FÊTE DE LA NATURE

une première à Saint Parrez

es vendredi 21 et samedi 22 mai s'est déroulée, pour la première fois à Saint Parres, la Fête de la Nature. C'est en réponse à la sollicitation de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), qui subventionne le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Saint Parres, que l'équipe municipale s'est lancée dans cette aventure.

Le vendredi, différents ateliers ont été présentés à plus de 120 écoliers: analyser un paysage, les chauves-souris, les empreintes, lectures d'histoires sur la nature, le peuple des mares...

Le samedi, les animations étaient ouvertes à tous, sur inscription. Dans le magnifique cadre du château de Saint Parres, le public a pu être initié à l'éco-pâturage, la fabrication de nichoirs, le secourisme animalier... et bien d'autres choses encore ! Des visites guidées du marais de Villechétif étaient également proposées. Enfin, la centaine de participants a pu admirer les dessins des enfants sur le thème de la nature et l'exposition sur le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne.

Les incertitudes météorologiques et sanitaires n'ont pas aidé municipalité à préparer sereinement cette première édition. Celle-ci souhaite pourtant pérenniser cette action. En effet, la Fête de la Nature s'inscrit dans une démarche de découverte et de connaissance de l'environnement communal que les élus aimeraient développer. Saint Parres, ce n'est pas seulement sa zone commerciale, ce sont aussi des milieux naturels qu'il faut **préserver**. Ce sont eux qui nous assurent une qualité de vie que beaucoup nous envient.

Les membres du conseil municipal remercient les partenaires qui, dans un temps très limité, ont accepté de les aider à organiser cette première édition : le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE) du Sud Champagne, le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, l'Office Français la Biodiversité (OFB). l'Atelier Nymph, la Fédération Départementale des Pêcheurs, la Mouton'deuse, les écoles, la bibliothèque municipale et surtout les familles MEUNIER et BAUDOUIN, qui ont accepté de prêter, le temps de cette fête, une partie de leur propriété.

L'équipe municipale espère que cet évènement deviendra, dans les années à venir, un rendezvous annuel majeur pour les Patrocliens.





Séance du conseil

DU 2 MARS 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE de pourvoir remplacement des membres l'association foncière de remembrement (AFR), le mandat actuel des membres de l'AFR arrivant à expiration le 9 juillet prochain, en désignant les 3 propriétaires pouvant siéger et en proposant 3 membres propriétaires à la Chambre d'agriculture. Sont désignés MM. PETIT Yves, DENIZOT Patrick et BARTH Jean-Bernard et proposés à la Chambre d'agriculture, MM. REMY Didier. LACAILLE Sébastien et LACAILLE Michel.

DEFINIT les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans le cadre de la révision N° 4 du Plan Local d'Urbanisme comme suit :

Orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'habitat et d'urbanisme :

- maîtriser la croissance démographique de la commune;
- préserver la qualité de vie et l'attractivité de la commune ;
- aménager de manière cohérente les secteurs à enjeux identifiés:
- réhabiliter le pôle sportif André Gravelle ;
- laisser la possibilité de créer un écoquartier ;
- prendre en compte les risques naturels et technologiques ainsi que les nuisances.

Orientations générales concernant l'habitat :

- maintenir une dynamique de construction régulière;
- permettre aux habitants de réaliser un parcours résidentiel complet;
- prendre en compte les obligations de production de logements sociaux.

Orientations générales concernant les transports et les déplacements :

- aménager un plan de circulation adapté pour les migrations pendulaires qui impactent la commune;
- réfléchir à la réalisation de liaisons douces ;
- maintenir l'offre existante en matière de transports collectifs.

Orientations générales concernant les réseaux d'énergies et le développement des communications numériques :

- maintenir le raccordement des nouvelles constructions au réseau d'assainissement collectif lorsqu'il existe;
- développer prioritairement les énergies renouvelables sur les constructions nouvelles et existantes;
- laisser la possibilité de développer des projets en dehors des secteurs urbanisés, s'ils sont compatibles avec le caractère paysager, environnemental ou agricole de la zone d'implantation;
- respecter l'aire d'influence paysagère délimitée autour de la zone d'engagement pour la préservation des paysages des «Coteaux, Maisons et Caves de Champagne» inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Orientations générales concernant l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs :

- limiter l'extension des activités commerciales;
- maintenir le tissu commercial dans le bourg ;
- maintenir une agriculture performante ;
- proposer une offre d'équipements destinés à la jeunesse ;
- créer un jardin partagé.

Orientations générales des politiques de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques :

- protéger les terres agricoles ;
- protéger les composantes de la trame verte et bleue ;
- protéger le caractère verdoyant de la commune ;
- protéger la ressource en eau.

Objectifs chiffrés fixés en matière de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain :

• objectifs chiffrés en matière de développement économique.

COMPLETE la composition des commissions communales de la Cohésion de la population, des Fêtes et cérémonies, et de la Jeunesse, des Affaires scolaires et du CMJ.

DECIDE de résilier le transfert de compétence de la maintenance des installations de signalisation lumineuse et de régulation de trafic au SDEA.

ADOPTE l'avenant N°1 au lot N°4 « Charpente-Couverture » pour le marché de construction du bâtiment périscolaire portant remplacement de la SARL BCS par la Société BCS France.

ADOPTE l'avenant N°1 au lot N°7 « Plomberie-Chauffage-Ventilation », pour le marché de construction du bâtiment périscolaire pour un montant de 3 207,50 €.

Questions diverses:

- Mme Maryse PETIT expose que des plots ont été installés dans la rue Jean Jaurès afin de limiter la vitesse des automobilistes ; ce dispositif est installé à titre expérimental et devrait permettre ensuite une installation pérenne.
- Le maire expose que la commune a renoncé au label « villes et villages fleuris » et ne concourra plus.

> SÉANCE DU CONSEIL DU 1^{ER} AVRIL 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE d'attribuer le marché de réservation de 10 places dans un espace multi accueil petite enfance collectif d'entreprise à la société RIGOLO COMME LA VIE de Roubaix pour un montant annuel de 10 490 € par berceau soit 104 900 € par an pour les 10 berceaux, en précisant que ce marché porte sur une année, renouvelable deux fois à compter du 10 avril 2021.

Questions diverses:

- Le maire informe l'assemblée que les services périscolaires seront fermés pour les 3 semaines à venir et remercie le personnel communal pour l'implication de chacun depuis le début de cette crise sanitaire.
- Joël FRANCOIS demande au maire s'il sera possible de déterminer dans le cadre de son pouvoir de police un délai précis pour la mise en conformité des ERP suite à des prescriptions émises par la commission de sécurité.

Séance du conzeil DU 13 AVRIL 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE le maire à signer la convention avec un apiculteur pour la mise en place et l'exploitation de ruches au cimetière communal en soulignant que la production de miel de Saint Parres pourra être distribuée dans le colis des aînés.

ADOPTE l'avenant N°1 pour le lot N°10 « Equipements de cuisine » attribué à la société AMPRO pour le marché de construction du bâtiment périscolaire, en moinsvalue de 14 534,10€.

APPROUVE l'avenant N°1 pour le lot N°8 « Electricité » attribué à la société GRIGNOLO pour le marché de construction du bâtiment périscolaire, en plus-value de 2 351€.

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le trésorier n'appelle ni observations, ni réserve de sa part. Il fait apparaître un résultat global de clôture de 1 716 157,25€, composé d'un déficit global d'exercice 2020 de 475544,02€ et d'une reprise des résultats de l'exercice 2019 de 2 191 70,27€.

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2020, présenté par M. Adrien NIEUWMUNSTER, 1^{er} adjoint, qui fait apparaître un résultat de 1 716 157,25€ soit un excédent de fonctionnement de 546 470,85€ et un excédent d'investissement de 1 169 686,40€. Après prise en compte des restes à réaliser dépenses et recettes d'un solde de 930 262€, le résultat net est de 785 89,25€.

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2020 au budget primitif 2021 comme suit :

- Excédent de fonctionnement reporté : 546 470,85€
- Excédent d'investissement reporté : 1 169 686,40€

VOTE les taux d'imposition locaux pour 2021 comme suit :

- 40,77 % Taxe sur le foncier bâti ;
- 21,38 % Taxe sur le foncier non bâti, en précisant que la réforme fiscale a induit la suppression de la taxe d'habitation sur les habitations principales, compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Il est également souligné la conséquence de l'harmonisation financière décidée par Troyes Champagne Métropole de son budget annexe d'élimination des déchets qui aura pour conséquence une baisse de la TEOM, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, et une augmentation équivalente du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.

ADOPTE le budget primitif de l'exercice 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 6 261875€ soit 3 496406€ en section de fonctionnement et 2 765 469€ en section d'investissement. Les programmes d'investissement de l'exercice 2021 sont les suivants : acquisitions de terrains, travaux de voirie/urbanisme, travaux bâtiments communaux, éclairage public et feux tricolores, acquisition de gros matériel, bureautique/informatique, construction et extensions réseaux, construction d'un bâtiment périscolaire, travaux au cimetière et installations photovoltaïques/ développement durable.

AUTORISE le maire à signer une convention avec les consorts BAUDOUIN, propriétaires du Château de Saint Parres aux Tertres, pour organiser la manifestation intitulée « Fête de la Nature » dans une partie du parc de leur propriété, qui devrait se dérouler du 19 au 23 mai 2021.

APPROUVE la nouvelle répartition du capital social de la SPL XDEMAT divisé en 12 838 actions et **DONNE** pouvoir au représentant de la collectivité à l'assemblée générale pour voter cette nouvelle répartition. Cette société dont la commune est actionnaire fournit des prestations liées à la dématérialisation.

#152 | LE PATROCLIEN | JUIN 2021 - www.saintparresauxtertres.fr

Séance du conseil

DU 1^{ER} JUIN 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

OBSERVE une minute de silence en mémoire de Mme Audrey ADAM, assistante sociale, et de M. Eric MASSON, policier, tués dans l'exercice de leurs fonctions.

APPROUVE 2 nouveaux itinéraires de randonnée : le circuit entre Barse et Seine et le circuit du Marais de Villechétif et en **DEMANDE** l'inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

DECIDE de constituer un groupement de commandes avec la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole et de passer une convention pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagement de l'axe reliant Troyes à Saint Parres aux Tertres.

APPROUVE le protocole transactionnel entre la commune et Mme LEGRAND concernant une concession de cavurne délivrée au cimetière communal.

DECIDE d'organiser un séjour du 26 au 30 juillet 2021 aux Sables-d'Olonne (Vendée) pour les enfants fréquentant les accueils de loisirs, **DETERMINE** les participations familiales pour les enfants de Saint Parres selon 3 quotients familiaux (entre 155 et 225 €), ainsi que pour les enfants habitant des communes extérieures selon 3 quotients familiaux (entre 230 et 330 €) et **APPROUVE** le règlement du séjour.

ADOPTE le règlement intérieur du restaurant scolaire applicable à compter de la rentrée scolaire de septembre 2021.

ENTERINE le règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires qui entrera en vigueur à compter du 1er septembre 2021.

AUTORISE la signature de l'avenant N° 3 pour le lot N°3 « Gros Œuvre-Façades » pour un montant en moins-value de 5 125,92 € concernant le marché de construction du bâtiment périscolaire.

APPROUVE les tarifs de la Taxe locale sur la publicité extérieure applicables pour l'année 2022 qui sont maintenus aux tarifs de 2018 afin de tenir compte des problématiques rencontrées par les commerces et entités assimilées depuis l'année dernière en raison de la crise sanitaire.

DEFINIT les modalités de cession de la parcelle cadastrée section AL 75 sise rue Pierre Curie, ancien local de pompes incendie communales, et **ADOPTE** le cahier des charges ad hoc en soulignant qu'il sera fait appel à un huissier pour réaliser un tirage au sort car les 2 pétitionnaires se sont positionnées à l'identique.

DECIDE d'engager les travaux de requalification des rues de la Nagère et Saint-Patrocle estimés à 264 080 € et **SOLLICITE** une aide financière du département.

MODIFIE le tableau des effectifs en créant un poste d'agent de maîtrise principal.

ATTRIBUE les subventions communales 2021 comme suit :

- Caisse des écoles : 33 160 € ;
- CCAS: 3 000 €;

- Associations communales :
- 20 195 € ;
- 3 associations caritatives : 1500 €.

DECIDE d'adhérer à l'application IntraMuros pour un montant de 45 € HT par mois et **AUTORISE** le maire à signer un contrat de 3 ans.

DONNE le nom de Groupe scolaire Brossolette/Ferry à l'ensemble des 3 sites d'écoles qui vont fusionner au 1^{er} septembre 2021.

DECIDE d'étendre le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) au cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Questions diverses:

- Le maire demande aux élus de se positionner sur les différents créneaux horaires pour être assesseur à l'occasion des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin.
- Mme MERRAD recense les personnes disponibles pour organiser les festivités des 13 et 14 juillet.

Vous sont présentés ici des résumés des comptes rendus des conseils municipaux.
Les comptes rendus sont consultables en intégralité : sur Internet à l'adresse saintparresauxtertres.fr (rubrique La Mairie > Le conseil municipal) à la mairie de Saint Parres aux Tertres, 2 rue Henri Berthelot

Règlez vos factures locales

GRÂCE À PAYFIP

a gamme des moyens de paiement proposée par votre collectivité s'élargit. Dorénavant, vous pouvez payer vos factures locales (cantine, centre de loisirs...) sans vous déplacer et sans envoyer de chèque au moyen d'une transaction sécurisée par carte bancaire ou prélèvement unique sur Internet. PayFIP est un service gratuit, simple, sécurisé, disponible 24h/24 et 7 jours/7 pour régler vos avis de sommes à payer.

COMMENT PROCÉDER?

- Munissez-vous de votre avis de sommes à payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr
- Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou tipi.budget.gouv.fr) et laissez-vous guider. Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFiP, de la direction générale des Finances publiques.



> LES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES REPORTÉES D'UNE SEMAINE

Les élections régionales et départementales, initialement prévues en mars, puis reportées aux 13 et 20 juin, ont été décalées d'une semaine par un décret daté du 22 avril 2021.

La date du premier tour est donc fixée au 20 juin et celle du second au 27 juin 2021.

Votre mairie A SON APPLI!

n complément du site internet, de la page Facebook, du bulletin municipal et du panneau lumineux. la commune dispose désormais d'un nouveau moyen de communiquer avec ses habitants : l'application IntraMuros.

Ce nouvel outil se décline en plusieurs rubriques:

- «Journal»: pour être informé(e) en direct des actualités de Saint Parres aux Tertres
- « Services » : pour avoir à disposition l'annuaire des associations, des commerces, des équipements publics, les menus du restaurant scolaire. mais aussi les numéros utiles et d'urgence.
- « Agenda » : pour vous tenir au courant des évènements à venir dans la commune.
- « *Découvrir* » : pour connaître les sites remarquables de la commune, ses circuits de randonnées...

L'application IntraMuros permet également :

- de recevoir des alertes : au moindre imprévu ou information importante (risques météorologiques, incidents...), les services municipaux vous enverront des alertes en direct, que vous pourrez recevoir sous forme de notifications sur votre téléphone.
- d'interagir avec la municipalité :
 - en alertant instantanément la mairie si vous constatez un problème dans la commune (voirie abîmée, dépôt sauvage

plication gratuite et sans publicité, est simple : il n'y a pas de compte utilisateur à créer. Pour en bénéficier, vous devez simplement télécharger l'application sur votre téléphone ou votre tablette, puis sélectionner la commune qui vous intéresse. Cette application est compatible avec Android et Apple.

d'IntraMuros.

ap-

L'utilisation

Alors, n'hésitez pas, téléchargez vite IntraMuros!

d'ordures ou autre incident). Pour cela, cliquez sur l'icône « Signaler », renseignez le lieu, faites un descriptif rapide et postez éventuellement une photo.



en répondant à des sondages d'opinion



LES CHATS LIBRES de Saint Parrez

ous ne le savez peut-être pas, mais la mairie de Saint Parres aux Tertres est l'heureuse propriétaire de 25 chats! 15 femelles et 10 mâles, âgés d'1 à 5 ans. Tous ces matous sont considérés comme des « chats libres » : ils sont vaccinés, stérilisés et identifiés et déambulent comme ils le veulent sur le territoire communal.

La loi n° 99-5 du 6 janvier 1999, relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux, a mis à la charge des communes de nouvelles obligations. Le maire peut donc faire procéder à la capture par la fourrière de tout chat considéré comme étant en état de divagation (chat non identifié, chat trouvé à plus de 1000 mètres de son domicile, chat dont le propriétaire n'est pas connu...). Pour ce service, la commune a adhéré au service commun de Troyes Champagne Métropole qui lui facture cette prestation annuelle 0,50€ par habitant.



En cas de capture, la fourrière doit rechercher l'éventuel propriétaire du chat. Si celui-ci n'est pas trouvé, l'animal est conservé sous un délai franc de 8 jours ouvrés. Un vétérinaire vérifiera son état sanitaire, le vaccinera, le pucera et le stérilisera. Si vous avez perdu votre petit félidé, n'hésitez pas à consulter la page Facebook de la fourrière de Massonville qui signale les animaux qu'elle a attrapés.

Après cette période, si l'animal est suffisamment sociable, il sera remis à la SPA ou à une association de sauvegarde pour être adopté. Dans le cas contraire, il sera relâché sur le lieu même de sa capture et deviendra un « chat libre » appartenant à la commune.

La prise en charge d'une partie de ces chats errants permet d'éviter la recolonisation des territoires par de nouveaux individus et favorise l'intégration de l'animal dans la ville.

Le contrôle des populations de chats est nécessaire. Considéré comme une espèce invasive, elle peut avoir un impact important sur la biodiversité d'un territoire. La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) estime que les 13 millions de chats français pourraient prédater environ 75 millions de proies par an!

Des solutions existent pour éviter ce phénomène et chaque propriétaire de ce petit prédateur doit se sentir responsable des faits et gestes de son animal favori. N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la LPO qui pourra vous proposer des solutions.

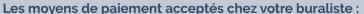
> NOUVEAU SERVICE "PAIEMENT DE PROXIMITÉ"

Payez vos avis en espèces (vos impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital...) chez votre buraliste

Comment payer?

Vérifiez que votre avis comporte :

- un QR code
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



- Espèces jusqu'à 300€
- CB sans limite de plafond

Vous pouvez toujours payer en ligne ou par carte bancaire dans votre centre des Finances publiques.







payable che le buraliste Le 12 avril, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) s'est réuni afin d'étudier les dossiers d'aide ponctuelle aux étudiants.

11 dossiers ont été retenus. Le montant de l'aide varie entre 100 et 150 euros selon les dossiers.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, cette formule pourrait être reconduite en fin d'année 2021.



PLAN CANICULE



RECOMMANDATIONS AUX PERSONNES AGÉES OU HANDICAPÉES OU ISOLÉES

onformément aux dispositions de la loi n°2004-623 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. les communes ont mis en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées ou en situation de handicap qui en font la demande.

Le maire doit recenser à titre préventif, à leur demande ou à la requête d'un proche ou d'un tiers, les personnes répondant à certains

Date

critères, à savoir :

- les personnes adultes handicapées
- les personnes âgées de plus de 65 ans
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail

qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement, affectivement:

et/ou qui présentent des difficultés à se déplacer seules à l'intérieur ou à l'extérieur du logement, ou un handicap entravant leur autonomie; et/ou qui résident dans un logement inadapté,

afin d'établir une liste personnes susceptibles nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan canicule.

Si ces critères vous concernent, ou si vous connaissez une personne se trouvant dans ce cas, vous êtes invité dès à présent à contacter la mairie pour l'inscription sur le registre nominatif dans le cadre du plan de gestion d'une canicule.

PLAN NATIONAL CANICULE 2021 - COUPON-RÉPONSE

(à retourner à la mairie de Saint Parres aux Tertres)

Je soussigné (e) (nom et pre	énom)		
autorise la commune à m'inscrire demande à la commune l'inscription de la personne ci-dessous mentionnée u sur le registre nominatif des personnes âgées et/ou handicapées créé dans le cadre du plan de gestion d'une			
•			
Nom	Prénom	/ Date de naissance/	
Adresse			
Téléphone			
Personne à prévenir en cas	d'urgence (nom, prénom et n°de té	éléphone)	
Coordonnées du service inte	utorise la commune à m'inscrire demande à la commune l'inscription de la personne ci-dessous mentionnée de registre nominatif des personnes âgées et/ou handicapées créé dans le cadre du plan de gestion d'une cule. In		
·	•	•	
Date			

Compte ADMINISTRATIF 2020

CADRE LÉGAL:

a loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) dispose qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au budget primitif et au compte administratif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note est disponible à la mairie ou sur le site internet de la commune : www.saintparresauxtertres.fr

Le compte administratif
2020 retrace l'ensemble des
dépenses et des recettes
réalisées par la collectivité
au cours de l'exercice 2020.
Il rapproche les prévisions
(autorisations) inscrites au
budget (budget primitif +

décisions modificatives) des réalisations effectives, en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il présente donc les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif se compose de deux sections : fonctionnement et investissement.

> SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement est destiné à la gestion des affaires courantes.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

Charges à caractère général	829 791,58 €
Charges de personnel	1 683 066,39 €
Atténuation de produits	294,00 €
Autres charges de gestion courante	149 048,35 €
Charges financières	63 977,55 €
Charges exceptionnelles	2 163,94 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 692,03 €
TOTAL	2 760 033,84 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

Atténuation de charges	58 179,86 €
Produits des services, du domaine	111 038,23 €
Impôts et taxes	2 385 027,40 €
Dotations et participations	342 004,65 €
Autres produits de gestion courante	13 944,96 €
Produits financiers	2,25 €
Produits exceptionnels	26 653,92 €
TOTAL	2 936 851,27 €

SPÉCIFICITÉS 2020 :

L'exercice 2020 a été marqué par l'épidémie sanitaire de COVID 19. Les services n'ont pas fonctionné normalement en raison de plusieurs périodes de confinement obligatoire. Les chiffres 2020 tiennent compte de cette situation de crise qui a eu un impact important sur le fonctionnement de l'ensemble des services et a induit de nouvelles dépenses (achat de produits d'entretien nécessaires à la désinfection,

achat de masques pour le personnel et la population, nécessité de dédoubler le personnel et les lieux de restauration scolaire et d'accueils périscolaires...). La crise sanitaire a également impacté les activités culturelles, les fêtes et cérémonies organisées par la commune et a eu des incidences sur les activités des différentes associations locales.

Un nouveau conseil municipal a été installé en mai 2020.

> SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement consiste en des projets d'achats ou de constructions faisant varier durablement la valeur et la consistance du patrimoine de la commune.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2020

Opérations d'équipement	2 035 547,81 €
Dotations, fonds divers et réserves	3 454,17 €
Emprunts	221 368,64 €
TOTAL	2 260 370,62 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2020

Subventions d'investissement	103 763 €
Dotations, fonds divers	118 934,99 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 353 619,15 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 692,03 €
TOTAL	1 608 009,17 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE:

L'exercice 2020 fait apparaître un déficit global de 475 544,02 €.

L'exécution du budget de l'exercice 2020 fait apparaître un résultat cumulé de :

- 2760 033,84 € en dépenses de fonctionnement
- 3306504,69 € en recettes de fonctionnement

Soit un excédent global de **546 470,85 €** en fonctionnement

- 3733469,62 € en dépenses d'investissement
- 3 972 894,02 € en recettes d'investissement Soit un excédent global de 239 424,40 € en investissement

Le résultat net de clôture s'élève pour les 2 sections (fonctionnement et investissement) à 785 895, 25 €, restes à réaliser 2020 (R.A.R.) et reports excédentaires de l'exercice 2019 compris.

BUDGET PRIMITIF 2021

CADRE LÉGAL

e budget primitif (BP) retrace les dépenses et les recettes autorisées et prévues pour l'année 2021.

Il a été établi avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services:
- contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt pour les gros investissements (pas d'emprunts de prévus dans le BP 2021);
- ne pas impacter le contribuable patroclien avec la réforme de la fiscalité en maintenant les taux 2020 de taxe foncière sur les propriétés bâties et en ajustant la fiscalité relative à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM);

Un plan quinquennal d'investissements (2021-2025) sera réalisé au cours de l'année 2021.

LE VOTE D'UN BUDGET COMMUNAL RÉPOND À CERTAINS PRINCIPES :

- Le budget est voté pour l'année civile.
- 2. La commune compte 3 budgets différents :
 - Le budget général retrace de nombreuses activités communales (administration, entretien des bâtiments et des équipements, activités périscolaires, restauration scolaire, places en crèche...). Il est financé essentiellement par les dotations de l'État et de TCM, les impôts locaux, les autres taxes et les produits du domaine
 - Le budget du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Les dépenses d'aides sociales sont financées par une subvention

- communale et le reversement d'un tiers du produit des concessions délivrées au cimetière communal. Ce budget est constitué uniquement d'une section de fonctionnement (pas d'investissement). Il s'élève à 23 978 €.
- **Le budget de la Caisse des écoles** (dépenses scolaires : fournitures, dépenses de transport et sorties...) est financé par une subvention de la commune. Il s'élève à 61 666 €.
- 3. Chaque budget doit être équilibré en fonctionnement et en investissement.
- 4. Chaque budget doit dégager des ressources suffisantes à son fonctionnement (épargne ou autofinancement) pour assurer en priorité le remboursement de sa dette et financer ses investissements.

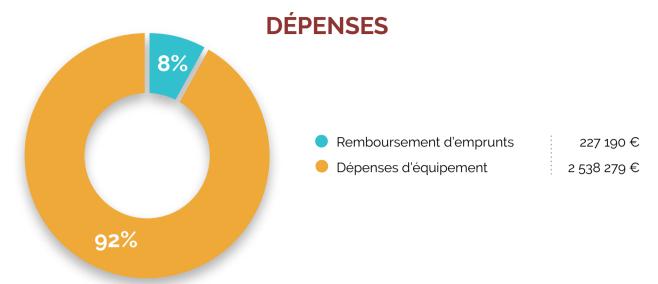
> SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir :

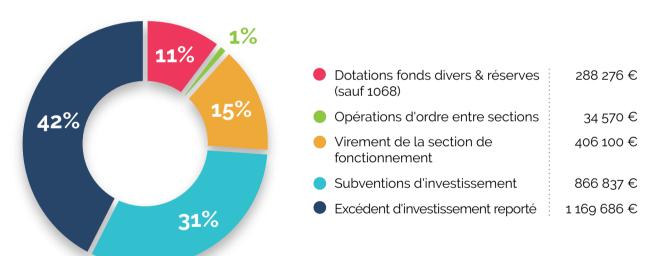
Les dépenses d'investissement inscrites au BP 2021 s'élèvent à 2 765 469 € et correspondent aux programmes suivants : acquisition de terrains, travaux de voirie/révision du PLU, travaux bâtiments communaux, acquisition de gros matériel, subventions d'équipement pour dépenses d'éclairage public et enfouissement des réseaux/feux tricolores, construction et extension de réseaux, construction d'un bâtiment périscolaire, acquisition de matériel informatique, travaux au cimetière, études et travaux d'installations photovoltaïques sur 3 bâtiments.

Les recettes d'investissement pour 2021 sont évaluées à 2 765 469 € et sont constituées de l'autofinancement communal, du FCTVA, de la taxe d'aménagement, de subventions, du produit des amortissements des subventions d'équipement, de la reprise de l'excédent antérieur reporté et des restes à réaliser en recettes de 2020.

> INVESTISSEMENT



RECETTES



LES EMPRUNTS GARANTIS:

Capital restant dû au 31/12/2020 : 424 300,76 €

> ENDETTEMENT

Annuité 2021	281 523,52 €
Intérêts	54 334 €
Capital	227 189,52 €
Capital restant dû :	2 086 273,87 €
Ratio dette/habitant	655,24 €
Ratio annuité/habitant	88,41 €
Nombre d'habitants au 01/01/2021	3 184 habitants

> SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement est destiné à la gestion des affaires courantes de la commune.

Les dépenses de fonctionnement inscrites au BP 2021 s'élèvent à 3 496 406 € et comprennent les charges à caractère général (entretien et consommation des bâtiments, fournitures diverses, etc.), les charges de personnel, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts...

Les recettes de fonctionnement pour 2021 sont évaluées à 3 496 406 € et correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restaurant scolaire, accueils de loisirs, concessions cimetière...), des impôts directs locaux, des dotations versées par l'Etat, des subventions diverses, des autres taxes...

La différence entre le total des recettes et des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement : c'est la capacité de la commune à financer ses projets d'investissement sans recourir à l'emprunt. Il s'élève à 406 100 €.

A NOTER:

- L'impact sur l'exercice 2020 de la crise sanitaire de COVID 19 se poursuit en 2021 et nécessite une adaptation financière.
- La commune doit faire face à une très forte diminution des dotations versées par l'Etat depuis plusieurs années. La dotation de l'État s'élevait à 374 801 € en 2009, contre 140 069 € prévus en 2021, soit une diminution de 62,63 % en 12 ans.
- En raison de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Les communes ne perçoivent plus le produit de cette taxe.

Les 20 % des foyers fiscaux qui payent encore la taxe d'habitation sur leur résidence principale seront progressivement exonérés à compter de 2021 et jusqu'en 2023. Le produit acquitté par ces redevables en 2021 et en 2022 sera perçu par l'Etat.

Chaque commune sera compensée de cette perte par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et par une fraction de frais de gestion de fiscalité locale encore perçus par l'Etat.

Troyes Champagne Métropole a décidé de supprimer l'attribution de compensation des communes concernant l'élimination des déchets, induisant pour la commune une perte de recettes. Une neutralité fiscale étant possible, TCM baissera son taux de TEOM et la commune compensera la perte de recettes par une augmentation équivalente du taux de TFPB.

Taux 2021:

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) = 40,77 %*
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties = 21,38 %

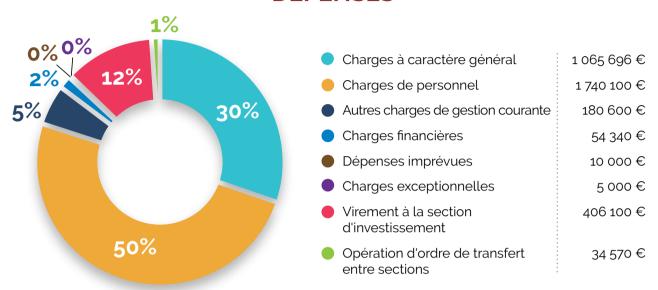
*Pour la TFPB, il s'agit du taux communal 2020 de TFPB + taux départemental 2020 de TFPB + une partie du taux de TEOM transféré de TCM, soit 20,15% + 19,42% + 1,20% sur les avis d'imposition de taxes foncières, il n'y aura donc plus de taux départemental et la TEOM baissera de 9,11% à 7,66%.

La participation des contribuables locaux évaluée en fonction des recettes prévisionnelles réelles 2021 représente 65,12 % du montant des recettes de fonctionnement du BP 2021.

#152 | LE PATROCLIEN | JUIN 2021 - www.saintparresauxtertres.fr

> FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



RECETTES



DE MASQUES AUX ÉCOLIERS

undi 29 mars, le maire, Jack HIRTZIG, accompagné de Régine MERRAD, adjointe en charge de la Cohésion de la population et de Pascal DAUTREVAUX, adjoint à la Jeunesse, ont participé à la distribution de 3340 masques en faveur des enfants des écoles élémentaires.

Chaque élève a reçu un lot de 20 masques taille enfant. Les paquets de masques avaient été **préparés par les élus du CMJ**, encadrés par M. CRÉTÉ, conseiller municipal délégué,

et M. MOCQUERY, adjoint administratif. Un petit message glissé dans les colis incitait les écoliers à respecter la planète en ne jetant pas les masques sur la voie publique.

Cette opération avait pour but d'apporter une aide aux familles en allégeant leur « budget masques » assez conséquent. Après l'aide aux étudiants votée par le CCAS, cette action prouve une nouvelle fois la volonté de l'équipe municipale d'aider les jeunes.





> DES MOUTONS À L'ÉCOLE

A l'initiative de la municipalité et de Mme FOUFÉ, directrice des écoles élémentaires, **l'éco-pâturage** a pris ses quartiers sur le site de l'école Brossolette.

Depuis le 29 avril 2021 et pour deux mois, trois moutons de race « Ouessant » (une agnelle nommée Jacasse et ses deux petites, Elsa et Anna) gambadent et arpentent allègrement la zone herbeuse du groupe scolaire. Leur mission : tondre l'espace vert situé dans la cour. Cette action s'accompagne d'une intervention pédagogique visant à présenter aux élèves l'éco-pâturage et les habitudes de vie des moutons. Les enfants sont amenés à prendre en charge les animaux (nourriture, eau...). Ils sont ravis et s'acquittent de cette tâche avec un grand sérieux. Des activités en classe, proposées par les enseignants, sont prévues. Cette première à Saint Parres aux Tertres en appellera peut-être d'autres. Un bilan de l'expérience vous sera fourni par Madame FOUFÉ dans le prochain bulletin municipal.



Inscriptions aux ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ

(du 16 au 27 août 2021)

POUR LES ENFANTS AGÉS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en maternelle):

L'accueil de loisirs fonctionnera dans les locaux de l'école maternelle.

Horaires: du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

POUR LES ENFANTS DE PLUS 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans la salle « Rires d'Enfant » (locaux de l'accueil périscolaire élémentaire).

■ Horaires : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font auprès des services de la

- dès le lundi 28 juin 2021 pour les enfants domiciliés et/ou scolarisés à Saint Parres aux Tertres;
- à compter du lundi 5 juillet 2021 pour les enfants extérieurs à la commune.

Le nombre de places est limité. La prise en compte des demandes se fait par ordre d'arrivée des dossiers complets. Les inscriptions se font uniquement par semaine bloquée, tant pour les centres que pour la cantine (aucune inscription à la journée ne sera possible). Les inscriptions et les désistements ne seront plus possibles après le vendredi 9 juillet 2021

Vous pouvez télécharger les fiches d'inscription sur le site internet: www.sympart.com

Vous serez informés du protocole sanitaire mis en place pendant ces vacances.

OUVERTURE DU NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

n peu plus d'un an et demi après le début des travaux, le nouveau restaurant scolaire a ouvert ses portes aux enfants le 17 mai dernier. Dans un cadre plus aéré et coloré, les 100 demi-pensionnaires des écoles élémentaires ont découvert le fonctionnement d'un self, se sont initiés au tri des déchets et à la gestion d'un plateau repas. L'apprentissage de cette nouvelle indépendance, qui les amènera à devenir de vrais écocitoyens, a été encadré par des personnels très pédagoques. Pour les 60 petits de la maternelle, la découverte des lieux s'est faite plus au calme, « comme à la maison ». Les enfants, servis à table, ont pris le temps d'apprivoiser leur nouvel environnement et ont surtout apprécié la salle de repos située juste à côté, avec ses nombreux ieux, livres et fauteuils.

L'ensemble de ces installations a été présenté aux parents à l'occasion d'une porte ouverte le 28 mai. Environ 70 personnes sont venues découvrir les nouveaux locaux.

L'équipe municipale remercie le maître d'œuvre, les entreprises et les personnels communaux qui ont permis, dans un contexte sanitaire tendu, de respecter les délais et d'offrir aux ieunes Patrocliens un bel ouvrage. L'ouverture de cette nouvelle structure communale clôt un dossier complexe d'un point de vue administratif, mais aussi financier. Le conseil municipal va s'atteler à de nouveaux projets, comme celui de la restructuration du pôle sportif....

INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET/OU À LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Les documents pour l'inscription de vos enfants à l'accueil périscolaire et/ou au restaurant scolaire pour la prochaine rentrée scolaire seront à votre disposition à la mairie à partir du 15 juillet.





Quelques rappels pour BIEN VIVRE ENSEMBLE

TAILLE DES HAIES DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers, piétons et automobilistes.

Il est donc obligatoire pour les propriétaires ou locataires, de procéder à la taille et à l'entretien des haies.

Il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur et à moins de 50 cm pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur (distance calculée en limite de voie publique). Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

BRUIT DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

L'article 10 de l'arrêté préfectoral N°08-2432 du 22 juillet 2008 prévoit que « les occupants et utilisateurs de locaux privés. d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage ».

Conformément au Code de la santé publique (articles R.1334-30 et suivants), **les bruits domestiques**

ne doivent pas être de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrés de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Aucune utilisation n'est tolérée les dimanches et jours fériés.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 3^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 450 €.

FEUX ET BRÛLAGES DE VÉGÉTAUX ET MATIÈRES EN PLEIN AIR

L'arrêté N° 07-3065 du 21 août 2007 stipule que « tout brûlage à l'air libre, c'est-à-dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu » (sauf cas dérogatoires listés dans l'arrêté).

Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les produits chimiques, les piles et batteries, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères. les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardin, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.

Les dépôts d'ordures étant une cause d'incendie, il est interdit à toute personne d'abandonner, de déposer, de jeter des ordures ménagères, détritus, matériaux ou déchets en un lieu où elle n'est ni propriétaire, ni ayant droit.

Les contrevenants aux dispositions ci-dessus sont passibles de sanctions prévues à l'article R.322-5 du Code forestier (contravention de 4^{ème} classe). S'ils provoquent un incendie, ils s'exposent aux sanctions prévues par l'article L.322-9 du Code forestier (emprisonnement de 6 mois et/ou une amende de 3 750 €)

COLLECTE DES DÉCHETS

- Lundi: ordures ménagères pour les zones pavillonnaires (mardi pour les immeubles collectifs).
- Jeudi matin : emballages recyclables (sacs de tri)
- Jeudi après-midi: déchets verts Il vous est demandé de sortir vos containers la veille au soir et de les rentrer une fois le ramassage effectué.

DÉJECTIONS CANINES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux, à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

Tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur le domaine public. Des sacs « ramasse-crottes » sont à votre disposition à différents endroits de la commune.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 €)

L'astuce écolo:

RÉDUIRE SES DÉCHETS

GRÂCE AU COMPOSTAGE

oins jeter, c'est possible!

Mettre aux ordures ménagères les épluchures, restes de repas, papiers et cartons n'est que pur gaspillage. Ce sont des ressources réexploitables. De plus, leur collecte et leur traitement a un coût (56,60 euros par Patroclien en 2019) et leur incinération participe au réchauffement de la planète.

Au-delà du recyclage et du tri sélectif qui ont leurs limites, des gestes de bon sens donnent des résultats. En **réduisant ses déchets** à la source, on peut faire diminuer sa poubelle de moitié.

L'une des actions les plus simples à mettre en place pour réduire ses déchets est **le compostage**.

Composter les déchets de cuisine

Les déchets de cuisine représentent en moyenne 45 kg/hab. et par an.

- Si vous avez un jardin, il est facile d'y installer un composteur. Ce seul geste permettrait de réduire les déchets ménagers de 30 à 40 % par an et par personne.
- si vous n'avez pas de jardin, vous pouvez utiliser **un lombricomposteur** (qui permet la

digestion des déchets organiques par les vers de compost) ou un **composteur de cuisine Bokashi** (qui fonctionne grâce à des microorganismes activant le processus de fermentation et empêchant la putréfaction et la formation d'odeurs désagréables).

Réutiliser les déchets du jardin

Pensez à recycler tontes de pelouse, feuilles mortes et tailles de végétaux. Les déchets verts représentent en moyenne 160 kg par personne et par an. Le paillage et le compostage permettent de les réutiliser sur place.

Coût en euros par habitant pour l'année 2019

Flux collectés	St Parres aux Tertres
Ordures ménagères résiduelles	56,60 €
Tri jaune + papier	9,90 €
Verre	1,20 €
Déchets des déchèteries	14,40 €
Déchets verts	11,10 €
Tous flux	93,20 €

Chiffres fournis par TCM







Bokashi



> BOULODROME

L'équipe municipale l'avait promis... elle l'a fait !

Vous pouvez désormais vous retrouver au square Beltrame pour jouer à la pétanque sur le tout nouveau boulodrome de 81,12 m².

Il ne vous reste plus qu'à choisir : tirer ou pointer ?

Promenons-nous à Saint Parres,

ENTRE BARSE ET SEINE...

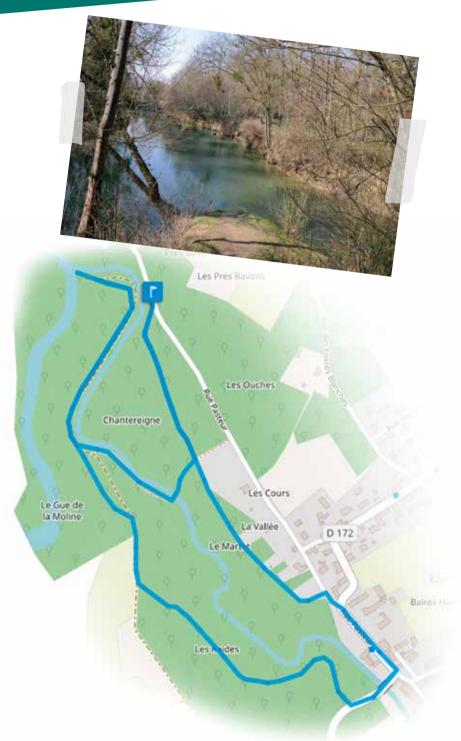
our permettre aux nouveaux (et anciens !) Patrocliens de découvrir différents visages de la commune, la commission Environnement de l'équipe municipale a décidé de baliser des sentiers de promenade. Le premier à l'être, long de 4 km, se situe à Baires et va vous permettre de rejoindre le confluent de la Barse et de la Seine. Les poteaux indicateurs ont été fabriqués et posés par les agents municipaux.

Le point de départ se situe rue Pasteur, à 200 m du carrefour avec la rue Jean Jaurès, où vous pouvez éventuellement stationner.

Vous devrez suivre sur la digue le balisage rouge et jaune (marque des GR de pays) jusqu'au pont des Brebis à droite, où il devient jaune (marque des PR : promenade et randonnée). En longeant la Barse dans les bois, vous arriverez au confluent.

Vous ferez ensuite demi-tour pour rejoindre le moulin de Baires où vous retrouverez le balisage rouge et jaune jusqu'à votre point de départ.

Aucune difficulté pour cette boucle sans dénivelé, praticable en toute saison, où les paysages varient de mois en mois. Bonne balade!



Pourquoi un

RUCHER COMMUNAL?

es abeilles sont responsables de 80% de la pollinisation et interviennent dans un tiers des cultures que l'homme consomme. Elles sont le maillon indispensable à la survie, à l'évolution et à la reproduction des plantes. Malheureusement,

les colonies de butineuses ont de plus en plus de

mal à survivre pour les raisons que tout le monde connaît : les pesticides, le changement climatique, les maladies, les prédateurs comme le frelon asiatique, disparition Leur entraînerait progressive problèmes graves de biodiversité et aurait

également un gros impact économique.

La commune s'étant engagée dans la valorisation de son environnement en s'inscrivant dans le programme Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), il a paru judicieux aux élus de participer à la survie d'une espèce aussi emblématique.

Fabrice CHAMEROIS, trésorier du Syndicat Apicole de l'Aube, a adhéré immédiatement à ce projet en signant une convention de partenariat. Il a été décidé d'implanter trois ruches sur une partie non utilisée du cimetière : un site protégé des regards, proche du bourg et assez éloigné des autres ruchers (une abeille peut parcourir

plus de 3 km pour trouver sa nourriture).

En échange d'une petite contrepartie financière, l'apiculteur se chargera de la gestion des ruches de l'extraction miel. Si les conditions météorologiques sont favorables et l'endroit assez

riche en floraison, la commune espère obtenir une trentaine de kilos de miel afin d'agrémenter le colis de Noël des aînés. Les élus du CMJ, qui se sont déjà investis dans l'opération en personnalisant chaque ruche, pourraient également participer à la mise en pot du miel récolté.



LA SPA un nouveau départ

a Société Protectrice des Animaux s'est installée à Saint Parres aux Tertres sur des terrains de la ville de Troyes en 1965. Au plan national, la SPA regroupe 55 refuges, 12 dispensaires, 7 maisons SPA et 25 fourrières animales. Les abandons et les maltraitances étant en constante augmentation, ces refuges deviennent trop exigus et peinent à répondre aux appels des particuliers et des municipalités.

La SPA va donc évoluer grâce au programme SPA 2030. Le réaménagement refuges vétustes et la construction de nouveaux refuges sont prévus. Le site de Saint Parres aux Tertres est concerné. Suite aux plaintes et pétitions contre les nuisances sonores liées à la présence des animaux, la municipalité a

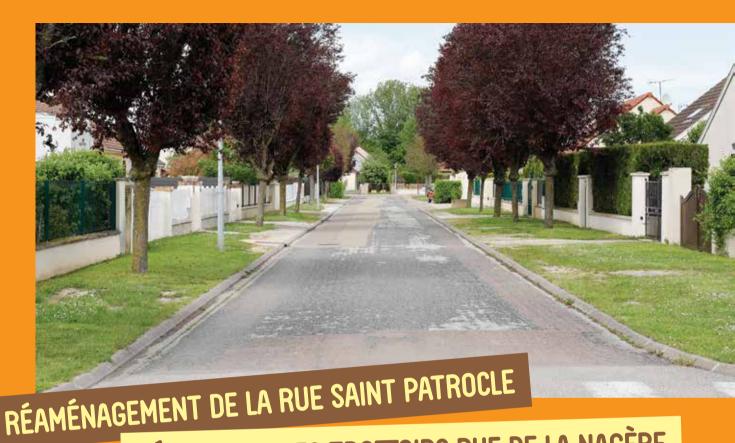
rencontré les responsables le 16 février dernier. Le président et le directeur national de la SPA, accompagnés du responsable local, se sont rendus à la mairie pour présenter leur projet.

Les locaux du site de Menois ne sont plus adaptés et l'implantation du refuge dans un autre endroit est envisagée. Un terrain léqué à la SPA, situé à Charmont-souspressenti Barbuise. est construction d'un nouveau refuge. Cependant, les problèmes techniques à résoudre pour réaliser ce nouvel aménagement sont un frein important à la concrétisation du projet. Avec un budget de plus de 4 millions d'euros, la SPA prospecte activement et espère trouver un nouveau lieu d'une superficie d'environ 6 hectares en périphérie de Troyes pour installer son nouveau refuge.



L'avenir de la SPA dans notre commune est donc acté et, à plus ou moins long terme, son départ semble inévitable. Cela ravira les personnes qui en subissent les désagréments et en attristera d'autres qui, en tant que bénévoles, participaient à la promenade des chiens.

Le conseil municipal continue à suivre attentivement ce dossier et vous tiendra informé de son évolution.



RÉFECTIONS DES TROTTOIRS RUE DE LA NAGÈRE





La municipalité s'engage à réaliser cette année des travaux de voirie pour les rues Saint-Patrocle et Nagère.

RUE SAINT-PATROCLE

Pour satisfaire au mieux les riverains, un questionnaire leur a été remis afin de recueillir leur avis quant au devenir de la rue. Le choix a porté en majorité sur le maintien de la circulation en double sens et la préservation des arbres. Le stationnement des véhicules est prévu du côté impair et les trottoirs PMR (Personnes à Mobilité Réduite) du côté pair.

RUE DE LA NAGÈRE

Il a été décidé de profiter de la proximité des travaux avec la rue Saint-Patrocle pour réaliser la réfection de trottoirs sur deux sections de la rue de la Nagère. La première section est comprise entre la rue Saint-Patrocle et la rue du Cottage (avec le parking) et la seconde section est comprise entre la rue du Cottage et la rue des Alouettes.

Un maître d'œuvre est désigné pour mener à bien ces travaux. Ils sont programmés pour le 2^{ème} semestre 2021.

#152 | LE PATROCLIEN | JUIN 2021 - www.saintparresauxtertres.fr

Installation d'un

TOURNE-À-GAUCHE

SÉCURITÉ RUE JEAN JAURÈS ET TOURNE-À-GAUCHE RUE DE LA MALADIÈRE

omme annoncé dans le précédent bulletin municipal, un dispositif provisoire (constitué de plots en plastique) visant à réduire la vitesse des véhicules a été installé rue Jean Jaurès. Après deux mois d'observation, l'équipe municipale a souhaité, pour garantir la sécurité de tous, **pérenniser ce dispositif grâce à la création de trois séries d'écluses**.

Par ailleurs, **une voie de stockage sera aménagée** en supprimant deux rangées de plots en plastique afin de faciliter le tourne-à-gauche pour descendre la rue de la Maladière en venant de Baires. Ceci permettra **d'élargir la route et d'assurer une meilleure visibilité pour tourner**.





INSTALLATION D'UNE BOÎTE AUX LETTRES MAIL PAUL GAUGUIN

a boîte aux lettres située auparavant près de l'école maternelle a été déplacée le 19 mars par les services techniques municipaux. Elle est désormais située sur le mail Paul Gauguin, afin d'être à proximité des résidences sénior.



> PLAN DE CIRCULATION

Pour remédier aux importants problèmes de circulation existant depuis de nombreuses années dans la commune, l'équipe municipale poursuit, avec ses partenaires du conseil départemental et de Troyes Champagne Métropole, le travail enclenché depuis plusieurs mois pour la requalification de trois carrefours sur la RD 619. La zone concernée est la portion comprise entre l'avenue Taittinger et le carrefour du restaurant *Il Ristorante* situé sur la RD 147.



Le nouvel espace CINÉRAIRE FINALISÉ

L'installation du nouvel espace cinéraire s'est achevée mi-mars avec la mise en place de béton désactivé et de pas japonais autour des tombes et la création d'une aire végétalisée près des cavurnes. Ce travail a été réalisé par les services techniques municipaux.



#152 | LE PATROCLIEN | JUIN 2021 - www.saintparresauxtertres.fr

LA FNAC s'installe à Saint Parres aux Tertres

epuis le 14 avril 2021, la *Fnac* de Troyes s'est installée dans la zone commerciale Be Green, à côté du magasin *Maisons* du Monde.

Dirigée par Guillaume SCHIEL, la Fnac Saint Parres aux Tertres propose sur près de **1800** m² les différents produits et services emblématiques de l'enseigne: micro-informatique, téléphonie, photo, son, TV, livres, audio, vidéo, gaming, jeux-jouets et billetterie. Sans oublier la grande nouveauté de cette nouvelle Fnac, l'intégration de 3 nouveaux univers: Nature et Découvertes, Darty et Wefix (réparation de téléphone).

Le nouveau magasin soigne particulièrement le confort d'achat de ses clients grâce à une



équipe de **30 collaborateurs** qui proposent un accompagnement personnalisé.

Les clients pourront se faire livrer, dans leur magasin ou à leur domicile, un produit commandé en ligne et ainsi accéder aux millions de produits disponibles sur Fnac.com. Avec cette nouvelle ouverture, la *Fnac* poursuit sa dynamique commerciale dans les petites et moyennes villes à travers un concept de magasin innovant.

La *Fnac* est ouverte du lundi au samedi de 10h00 à 19h00

> UN VERGER DANS LA VILLE - MAISON D'HÔTES

arie-Jeanne
HERBILLON-LOUET a
ouvert trois chambres
d'hôtes confortables
et calmes,

aménagées avec salle d'eau et toilettes privatives. Cuisine toute équipée à partager, TV et Wifi, avec un joli jardin et ur coin salon séparé. Un parking privé et fermé est disponible dans la cour intérieure de la maison



Dégustation sur commande de variations gourmandes et saisonnières autour du verger et du potager, le tout préparé avec soin sur place.

Marie-Jeanne HERBILLON-LOUET
 Réservations France :
 06 80 35 40 24
 unvergerdanslaville@gmail.com
 46, avenue du Général de Gaulle

10410 Saint Parres aux Tertres

POLE SANTÉ



SAKURA: une offre de soins plurielle

ouvellement implanté au cœur de Saint Parres aux Tertres, aux portes du lotissement des Jardins de Sakura, le Pôle Santé Sakura, au statut privé, propose aux habitants de la commune une offre de soins élargie depuis le 1^{er} octobre 2020.

Ce complexe de 300 m², aménagé conformément aux normes d'accessibilité et doté d'un parking privé à destination du public, a été pensé comme un espace ressource, accueillant et chaleureux, comptant neuf bureaux de consultations et leurs espaces d'attente.

En regroupant en un même lieu des professionnel(le)s de santé qualifié(e)s, aux diplômes et certifications validés, inscrit(e)s dans une dynamique évolutive de formation continue, le Pôle Santé propose un accès de proximité et de qualité à des approches de soin plurielles et complémentaires.

Plus que jamais, dans ce contexte sanitaire si particulier, ses praticien(ne)s s'appliquent à mettre au service du mieux-être de la patientèle leurs expériences et compétences spécifiques, inscrites dans le champ paramédical, psychologique et/ou thérapeutique.

Dans l'attente d'un temps d'échanges à l'occasion

d'une porte ouverte envisagée dès la levée des restrictions sanitaires, l'équipe du Pôle Santé Sakura se propose de répondre d'ores et déjà par téléphone à vos sollicitations, prises de rendez-vous ou éventuels compléments d'information.

- Muriel BAMBERGER Naturopathe/Massages bien-être: 06 78 77 54 82
- Catherine BATY Etiopathe: 06 88 79 76 50
- Flore BAZILE Infirmière MADOM Aide à Domicile: 06 28 49 39 21
- Stéphanie BOUMNICH Praticienne en hypnose et magnétisme 06 11 33 92 06
- Eloïse CARREAU Ostéopathe : 06 86 52 27 82
- Peggy OTTINGER Praticienne en toucher massage/Réflexo-analyste: 06 02 36 35 98
- Sandrine ROUILLEAUX Sophrologue/Neurothérapeute : 06 03 07 90 73
- Marie-Laure THIENNOT Infirmière: 06 75 72 52 61
- Carine ZAZO Psychologue: 07 82 32 17 56

A noter que deux bureaux restent à ce jour disponibles. à l'attention de professionnels (médecins, sagesfemmes, diététiciens, podologues, orthophonistes, psychomotriciens, etc.) séduits par l'exercice d'une pratique indépendante enrichie de partages pluridisciplinaires.



PATRICK QUISNEL
TEL: 06 52 77 32 37
SCIQUIZADE GEREE.FR

#152 | LE PATROCLIEN | JUIN 2021 - www.saintparresauxtertres.fr

Un nouveau cabinet D'OSTÉOPATHIE OUVRE SES PORTES

atroclien depuis environ 7 ans, Jean-Paul MARIOTTON ouvre son cabinet d'ostéopathie à Saint Parres aux Tertres, au 27, rue Paul Lafargue.

Diplômé de l'Ecole supérieure d'ostéopathie de Paris en 2007 et titulaire d'un certificat de posturologie clinique, il pratique une ostéopathie pour tous (du nourrisson à l'adulte) à l'aide de techniques adaptées à chacun, axées sur l'appareil locomoteur, la sphère viscérale et crânienne, dans un concept de globalité propre à l'ostéopathie exclusive.

Toujours dans un concept de globalité, l'approche par la posturologique clinique permet d'orienter le patient vers les spécialistes des entrées posturales en dysfonction (podologue, dentiste...) pour un suivi pluridisciplinaire. Ceci afin de lui garantir une prise en charge adaptée et efficace pour le soulager.

Les consultations se font sur rendez-vous du lundi au samedi.

- Les rendez-vous peuvent se prendre par téléphone au 03 25 73 47 24 ou sur le site doctolib.fr
- Site internet:
 w w w . o s t e o p a t h e posturologue-troyes.fr



> OUVERTURE D'UN OFFICE NOTARIAL

Maître Julie DUBERY a installé son office notarial au 95, avenue du Général de Gaulle à Saint Parres aux Tertres.

L'office est joignable au **03 25 42 40 41** ou à l'adresse électronique : **office.dubery@notaires.fr**



À la bibliothèque...

FACEBOOK

Votre bibliothèque préférée a enfin une page facebook, alors consultez-la vite : **Bibliothèque Municipale de Saint Parres Aux Tertres**. Vous pourrez rapidement suivre son actualité, connaître les coups de cœur, être averti de tout évènement marquant...

facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT

LA « BIBLI » À LA RENCONTRE DES ENFANTS

Les bibliothécaires, Barbara PLESTAN et Tatiana MOULA-STAHLI, continuent leurs interventions dans les classes, le protocole sanitaire ne leur permettant pas d'accueillir les élèves au sein de la bibliothèque. Ces moments d'échanges s'articulent autour de lectures d'albums sur différents supports, tels que le kamishibaï (sorte de petit « théâtre » portatif permettant de faire défiler des illustrations). Le mois de mai a été l'occasion de participer à la Fête de la Nature. Tatiana a fait découvrir aux écoliers le monde qui les entoure grâce à de belles histoires.





LES TOUT-PETITS AU PAYS DES HISTOIRES...

Le *Mois des tout-petits*, annulé l'année dernière et reporté en juin cette année, a enfin pu avoir lieu pour le plus grand plaisir des moins de 3 ans.

La bibliothèque, en partenariat avec TCM, a accueilli « Et si cette nuit », le spectacle d'Alice BERNARD, les 3 et 4 juin en salle des Conférences. Celui-ci a transporté les enfants dans le monde des cauchemars et des rêves, pour un voyage poétique et musical. Alice a exploré le monde de la nuit en jonglant entre histoires, marionnettes et chant. La date du 3 juin a été ajoutée pour pouvoir accueillir plus de petits. Le 7 juin, Barbara







et Claudette ont emmené les enfants dans un univers rempli d'histoires, de comptines et de jeux de doigts. Elles étaient accompagnées par la musique de Bérangère BODIN.

DE NOMBREUSES NOUVEAUTÉS DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

Mi-mai, le fonds de CD musicaux, DVD et livres lus jeunesse et adultes a été renouvelé intégralement. 400 nouveautés n'attendent que vous pour être empruntées, puis écoutées ou visionnées.

Mi-juin, c'est un échange de livres qui s'est effectué: **700 nouveaux** ouvrages ont ainsi intégré les rayons de la bibliothèque. Romans, bandes dessinées, documentaires... pour petits et grands lecteurs. Venez les découvrir et vous faire plaisir!

> OPÉRATION "LIRE AU SOLEIL" À LA BIBLIOTHÈQUE

Afin de vous offrir des moments de lecture agréables et conviviaux,

l'équipe municipale et le personnel de la



Vous êtes tous les bienvenus... n'hésitez pas à venir « lire au soleil » !

COUPS DE COEUR



Romans pour adultes La goûteuse d'Hitler / Rosella POSTORINO / R POST

Un épisode méconnu de la Seconde Guerre mondiale inspirée d'une histoire vraie : celle de Margot Wolk, la dernière goûteuse d'Hitler. Une jeune femme allemande, enrôlée de force, qui va connaître tour à tour la peur, l'humiliation mais aussi l'amour et l'amitié. Françoise P.



Ceux qu'on aime / Victoria HISLOP / R HISL

Ce roman vous plongera au cœur de la Grèce, des années 40 à nos jours. Une odyssée familiale et une histoire d'amitié puissantes et passionnantes qui vous feront découvrir des épisodes méconnus de l'histoire grecque. Danielle M.



Les enfants perdus de St. Margaret / Emily GUNNIS / R GUNN

Dans ce couvent pour mères célibataires rejetées par leur famille et la société puritaine britannique, des jeunes femmes sont internées de force et subissent un sort atroce. Un roman d'autant plus glaçant et dérangeant qu'il est inspiré de faits réels s'étant déroulés dans les années 50. Difficile d'imaginer qu'à cette époque relativement récente, des femmes aient été traitées de cette manière.... Martine V



> HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 14h - 18h

■ Mercredi: 10h - 13h / 14h - 19h

■ Vendredi : 14h - 19h

Samedi: 10h - 13h / 14h - 17h

Fermeture mercredi 14 juillet 2021 (férié). Fermeture estivale du samedi 7 au dimanche 15 août 2021. Réouverture aux horaires habituels dès lundi 16 août 2021.

AGENDA

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

« Mer et merveilles » avec Partir en livre

A l'occasion de l'évènement national estival *Partir en livre*, dont l'édition 2021 a pour thème « Mer et merveilles », la bibliothèque municipale vous propose un panel d'activités et d'animations gratuites diverses.







MARDI 6 JUILLET À 9h ET 11h (jusqu'à 3 ans) : « *P'TIT BOUQUINE* »

Lectures, comptines et jeux de doigts sur le thème des fonds marins, interprétés par Barbara et Claudette, accompagnées par la musique de Bérangère BODIN.

VENDREDI 9 JUILLET À 10h (familial, dès 5 ans) : BALADE CONTÉE POUR UNE « CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE »

Un spectacle avec du conte, de la chanson et beaucoup de théories abracadabrantesques: Professeur Philippe aime chercher, ne trouve jamais et son acolyte Professeur Benoît, aime trouver, ne cherche jamais.

VENDREDI 23 JUILLET À 10h (3-6 ans) ET 14h30 (6-8 ans) : ATELIER DE CRÉATION DE CARTES POP-UP

Atelier de création de cartes pop-up pour travailler à la façon de l'illustratrice Annette TAMARKIN. Tatiana aidera les enfants à réaliser leur propre poisson merveilleux.

Toutes ces animations sont gratuites et ouvertes à tous. Réservation obligatoire 15 jours avant la date de l'animation, uniquement par téléphone au 03 25 80 49 02 (sous réserve des conditions sanitaires).

152 | LE PATROCLIEN | JUIN 2021 - www.saintparresauxtertres.fr

VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver!



JUIN

Dimanche 20 juin : 1er tour des élections régionales et départementales

Vendredi 25 juin : Date limite des inscriptions et désistements aux accueils de loisirs des vacances d'été (période du 7 au 30 juillet)

Dimanche 27 juin : 2^{ème} tour des élections régionales et départementales

Lundi 28 juin : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'été (période du 16 au 27 août) pour les enfants habitant la commune

JUILLET

Lundi 5 juillet : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'été (période du 16 au 27 août) pour les enfants extérieurs à la commune

Lundi 5 juillet: Date limite de retour des bulletins d'inscription au concours de pavoisement

Mardi 6 juillet à 9h et 11h : « P'tit bouquine » en salle des Conférences (organisé par la bibliothèque dans le cadre de Partir en livre). Pour les enfants jusqu'à 3 ans. Sur inscription

Vendredi 9 juillet à 10h : Balade contée pour une « conférence scientifique » organisée par la bibliothèque (*Partir en livre*). Familial, dès 5 ans. Sur inscription. Départ devant la salle Deterre Chevalier

Vendredi 9 juillet : Date limite de dépôt à la mairie des dessins pour le concours de pavoisement

Vendredi 23 juillet à 10h et 14h30: Atelier de création de cartes pop-up à la Grange, organisé par la bibliothèque. Pour les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 8 ans (*Partir en livre*). Sur inscription

AOÛT

Du samedi 7 au dimanche 15 août : fermeture estivale de la bibliothèque municipale

Mercredi 25 août : cérémonie de commémoration de la libération de Saint Parres aux Tertres



SEPTEMBRE

Jeudi 2 septembre : Rentrée des classes

Samedi 11 et dimanche 12 septembre : Bourse aux capsules de l'association Patro-Cap's (salle Deterre Chevalier)

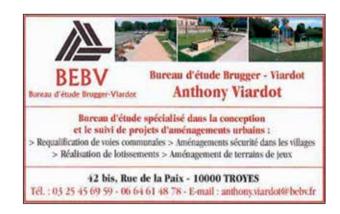
Ces évènements sont susceptibles d'être modifiés, reportés ou annulés en fonction de la situation sanitaire.





mail:fournil.plique@orange.fr









- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



Tél.: 03 25 76 24 24



AGENDA

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET 2021

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE de 8h à 17h Patro-Caps organise une bourse aux capsules salle D. Chevalier





CONCOURS DE PAVOISEMENT (sur inscription)

Un jeu-concours permettra de décorer la commune aux couleurs du 14 Juillet.

Il se décline en 3 catégories :

- Commerçants : décoration de vitrines (3 prix seront décernés)
- Patrocliens : décoration de maison ou de balcon (5 prix décernés)
- Enfants patrocliens, de 3 à 11 ans : concours de dessins (5 prix décernés). Les dessins sont à déposer à la mairie avant le 9 juillet.

LA PARTICIPATION AU CONCOURS DE PAVOISEMENT SE FAIT UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION. LA DATE LIMITE DE RETOUR DES BULLETINS D'INSCRIPTION A LA MAIRIE EST LE

LUNDI 5 JUILLET 2021.

13 ET 14 JUILLET:

Afin de célébrer la fête nationale, la municipalité avait prévu d'organiser une retraite aux flambeaux, un feu d'artifice et un repas citoyen avec concert et jeux.

Malheureusement, les autres communes de l'agglomération troyenne n'ont pas prévu de manifestations pour le 14 juillet. **Les élus** ont donc décidé à contrecœur, d'annuler les festivités par crainte d'une trop grande affluence des habitants des communes alentours dans notre commune. La situation sanitaire étant encore fragile, il ne serait pas raisonnable de prendre ce risque.

Un concours de pavoisement est malgré tout organisé afin de célébrer cette date importante.

L'équipe municipale espère pouvoir célébrer comme il se doit le 14 juillet 2022.

<u></u>				
_در	_	_	_	_

Bulletin d'inscription CONCOURS DE PAVOISEMENT

<i>A retourner pour le lundi 5 juillet 2021 dernier</i> ou par mail : depascale.nat		
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
N° de téléphone :		
Adresse mail:		
☐ Commerçant ☐ Patro	ocliens	Enfants patrocliens
Age :		
Date ://	Signature	:
Passago du juny lo SAMEDI 40 II III I ET 2024		

Passage du jury le SAMEDI 10 JUILLET 2021

pour les vitrines, maisons et balcons

CATHERINE BOISSET of CHRISTIAN BETTELLI

UNE CARRIÈRE PATROCLIENNE BIEN REMPLIE

Catherine BOISSET et Christian BETTELLI, professeurs des écoles à Saint Parres aux Tertres, prendront leur retraite le 1^{er} septembre 2021.

Le Patroclien : Pouvez-vous présenter brièvement votre carrière et les raisons pour lesquelles vous êtes devenu(e) enseignant(e) ?

Catherine BOISSET: Depuis toute petite, je voulais être enseignante ou infirmière. J'ai passé les deux concours la même année. Avant recu en premier les résultats de l'Ecole normale, ie n'ai pas attendu ceux de l'école d'infirmière. J'ai commencé ma carrière comme **TMBD** remplacante (Titulaire Mobile Brigade Départementale) de 1983 à 1997. Les TMBD effectuent des remplacements longue durée dans tout le département, auprès de tous les niveaux de classe. Lors de mon dernier remplacement, j'ai fait fonction de directrice à l'école maternelle de Buchères. J'ai aimé occuper ce poste de direction, c'est pourquoi j'ai participé aux mutations et demandé la direction de la maternelle de Saint Parres aux Tertres, que j'ai obtenue en 1997. La commune me plaisait, de même que le logement de fonction, que j'ai occupé jusqu'en 2016.

Christian BETTELLI: J'avais passé mon BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et intégré l'association des Francas, ce qui m'avait permis d'encadrer plusieurs colonies de vacances.



Un jour, un ami enseignant m'a proposé d'encadrer une classe verte. De fil en aiguille, j'ai passé le concours d'entrée à l'Ecole normale. J'ai été enseignant suppléant à partir de 1982. J'ai effectué des remplacements dans de nombreux petits villages de l'Aube, puis j'ai suivi une formation à Reims pour devenir enseignant spécialisé. En 1990, j'ai été affecté à la CLIS (Classe pour l'Inclusion Scolaire) de Saint Parres aux Tertres, auprès d'élèves en situation de handicap. De 1993 à 1995, j'ai été modulateur à la maternelle de Saint Parres, période pendant laquelle je remplaçais les maîtres formateurs pendant leur temps de décharge. J'ai ensuite retrouvé mon ancien poste de CLIS, puis j'ai demandé un poste

d'adjoint « classique » (CP-CE1) à l'école élémentaire Brossolette. J'ai donc travaillé dans toutes les écoles de Saint Parres aux Tertres!

L. P.: Quelles sont vos fonctions actuelles?

C. BOISSET: Je suis directrice de l'école maternelle de Saint Parres. J'enseigne aux moyens-grands et j'ai une décharge de service de 25% pour effectuer les tâches de direction.

C. BETTELLI: Depuis le début des années 2000, je suis adjoint à l'école élémentaire Pierre Brossolette. J'ai en charge soit une classe de CP, soit une classe de CE1, soit un cours double (CP/CE1). Cela dépend des années.

L.P.: Pourquoi êtes-vous resté(e) aussi longtemps en poste à Saint Parres aux Tertres ? Qu'est-ce qui vous a plu ?

C. BOISSET: J'ai toujours trouvé la commune attrayante. Lorsque j'y ai été affectée, j'ai été bien accueillie par mes collègues. Au fur et à mesure des années, j'ai tissé des liens avec les familles. Comme je résidais dans la commune, mes enfants ont été scolarisés à Saint Parres. Je suis donc devenue amie avec d'autres parents d'élèves. D'autre part, j'ai toujours entretenu de bons rapports avec la mairie, ce qui est très appréciable dans mon métier. J'aime Saint Parres car cette commune a tous les avantages de la grande ville, sans les inconvénients.

C. BETTELLI: J'ai eu la possibilité, tout en restant à Saint Parres, de changer plusieurs fois de poste, on pourrait même presque dire de métier. Je m'entendais bien avec mes collègues et avais de bonnes relations avec la mairie, qui a toujours été un interlocuteur ouvert. Nous mettions en place beaucoup de projets et avions un budget de fonctionnement confortable. Pourquoi aller ailleurs et prendre le risque que ce soit moins bien? De plus, la commune est bien située, entre ville et campagne, et offre de nombreuses commodités. C'était un endroit agréable pour élever mes enfants.

L. P. : Habitez-vous actuellement à Saint Parres aux Tertres ?

C. BOISSET: J'ai habité à Saint Parres jusqu'en 2016, année où j'ai acheté un logement à Troyes en prévision de ma retraite.

C. BETTELLI: Je loue actuellement le logement de fonction de l'école Brossolette. Je dois désormais chercher une maison à acheter. J'espère pouvoir continuer à vivre dans la commune.

L. P. : Combien d'élèves avez-vous eu au cours de votre carrière ?

C. BOISSET: A peu près 1200 élèves. J'ai également vu passer 16 ministres de l'Education nationale (dont certains nommés deux fois) et connu de nombreuses réformes et changements de programmes!

C. BETTELLI: Quand j'étais en CLIS, les effectifs étaient un peu moindres donc j'ai eu moins d'élèves que Catherine. Je pense en avoir connu environ 900. J'ai même eu en classe les enfants d'anciens élèves!

L. P.: Quels bons souvenirs garderez-vous?

C. BOISSET: Ce que je garderai en mémoire, c'est la convivialité et les liens tissés avec les familles, que j'ai parfois suivies pendant une dizaine d'années, au fur et à mesure de la scolarisation de leurs enfants. J'adorais la kermesse de l'école, le repas et la soirée dansante

« A Saint Parres aux Tertres, je n'avais pas l'impression d'être un enseignant anonyme, comme dans les grandes villes », Christian BETTELLI.

qui concluaient cette journée. Je connaissais tout le monde : c'est l'avantage lorsque l'on reste longtemps en poste dans la même commune.

C. BETTELLI: Mes meilleurs souvenirs, ce sont les nombreux projets auxquels j'ai participé: le projet « cirque », le projet « voile », le projet « découverte de la forêt »...

L. P. Que ressentez-vous peu avant la fin de votre vie professionnelle ?

C. BOISSET: J'ai envie de passer à autre chose, d'avoir du temps pour moi et moins de contraintes. Cela fait un ou deux ans que j'ai commencé à y penser et à m'y préparer.

C. BETTELLI: Avec le COVID, c'est une fin de carrière étrange et très compliquée (protocles, masques, projets annulés). J'ai un pincement au cœur et je ressens en même temps un certain soulagement. Cela fait partie de l'ordre des choses, c'est une transition vers une nouvelle vie...

L. P.: Qu'est-ce qui vous manquera le plus?

C.BOISSET: Les câlins des petits et le fait de ne plus m'entendre appeler « maîtresse ».

C. BETTELLI: Les rires des enfants et le moment où un élève me dit : « J'ai trouvé! » ou « J'ai compris! ». Les relations avec mes collègues vont également me manquer.

L. P.: Quels sont vos projets pour la retraite?

C. BOISSET: J'ai prévu plein d'activités: chanter dans une chorale, reprendre le tennis, voyager loin (ce que je n'ai jamais fait)...

C. BETTELLI: Je veux prendre le temps de vivre, de voir les gens que j'aime, ne pas avoir d'agenda et moins de contraintes. Je revendique le droit à l'ennui. Je verrai bien ce que l'avenir me réserve...

L'ensemble de l'équipe municipale remercie ces professeurs pour leur dévouement envers les enfants de Saint Parres aux Tertres et leur souhaite à tous deux une très bonne retraite.

Ensemble PAROISSIAL

DIOCÈSE DE TROYES -**BOURANTON - LAUBRESSEL** - ST PARRES AUX TERTRES -THENNELIERES - VILLECHETIF

e temps du Carême a débuté le 17 février avec une belle assemblée réunie pour la célébration de l'entrée en carême par la liturgie des Cendres. Le cheminement vers Pâques a été quidé par un thème-clé par dimanche. Les différents thèmes ont fleuri progressivement l'arbre de Pâques, symbole d'une communauté en croissance. La semaine sainte, vécue cette année en journée, nous a fait passer des «nuages-ténèbres» à la lumière d'un éblouissant soleil, symbole de Résurrection du Christ.

Les paroissiens ont participé à des temps de méditation individuelle ou en communauté, ponctués par la prière des Laudes, le matin avant la messe, et le chapelet tous les samedis.

Soutenus par la prière des paroissiens, trois catéchumènes ont été accompagnés vers le baptême, l'eucharistie et la confirmation, sacrements célébrés le 6 juin par le père Jérôme Berthier, administrateur diocésain.

Depuis le 19 mars, fête de saint Joseph, patron de l'Église universelle, le pape nous invite à prier pour nos familles et les familles du monde entier.

A partir de l'exhortation apostolique « Amoris Laetitia » (La joie de l'amour), une méditation est proposée par le père Mathias, chaque semaine, à toute la communauté paroissiale.

Le suivi de la catéchèse en KT2-KT3 a permis à 7 enfants d'approfondir leur foi et de célébrer leur première communion. Les jeunes du KTCollège de 2020 et 2021 ont célébré leur profession de foi les 22 mai et début juin.

L'envoi en mission de la nouvelle équipe pastorale paroissiale se fera au cours de la Fête-Messe de rentrée.



INFORMATIONS

Les inscriptions au catéchisme pour 2021-2022 sont ouvertes pour les enfants de 8 ans ou entrant en CE2, baptisés ou non, et pour tous les nouveaux arrivants dans les 5 communes. Entre 3 ans et 8 ans, les enfants peuvent participer à l'Éveil à la foi. À tout moment du parcours l'enfant peut se préparer au baptême.

Dès maintenant vous pouvez contacter le père Mathias au 03 51 53 50 51 ou soeur Anne Theresia au 07 69 24 67 79.

Pour tout renseignement ou complément d'information.

Maison paroissiale, 5 rue Edme Denizot à Saint Parres aux Tertres 10410 Courriel: paroisse.stparres@gmail.com

Tél: 03 51 53 50 51

SYMPADO

des jeunes pleins d'idées!

ympado est une junior association, c'està-dire une association gérée uniquement par des jeunes, sans adultes. Ce projet est né début 2020, porté par Lucylle LETHENET (présidente), Kérian TOURMEAU (trésorier), Laura GIL (secrétaire) et toute une équipe composée de : Ilan, Sasha, Natalia, Marine, Inès, Juan et Léa,

Leur principal objectif est d'organiser un voyage à l'étranger. Pour le financer, ils comptent mettre en place différentes actions : vente de porte-clés, participation à un vide-greniers, organisation d'un tournoi de jeux vidéo...

Ils ont également créé une cagnotte Leetchi afin de récolter des fonds (https://www.leetchi.com/ fr/c/wMaZmARw). Les personnes qui le souhaitent peuvent les aider en faisant un don.

Leur second but est de permettre aux jeunes de se retrouver et d'échanger autour d'activités communes (organisation de sorties et de soirées, temps d'échanges et de débats autour de sujets concernant la jeunesse...).

Enfin, l'équipe de Sympado souhaite créer des évènements adressés aux familles et aux plus jeunes.

travaillent depuis plusieurs mois sur un projet intitulé « Fun party ».

bienvenus!

qui donnerait l'occasion aux plus jeunes de s'amuser en participant à différentes activités (jeux de société, grands jeux, maquillage,

conditions sanitaires, ce projet n'a pas encore pu voir le jour. Ils souhaitent également organiser une fête des familles : celle-ci serait ouverte aux enfants mais également à leurs parents afin que tous passent de bons moments en famille.

Les jeunes Patrocliens qui voudraient rejoindre l'association seront les





PATRIMOINE

DE ST PARRES AUX TERTRES

Sauvegarde et Promotion

Un nouveau bureau pour un redémarrage en douceur

'année 2020 aura été bien cruelle et compliquée pour l'association. Après la disparition de son président Claude BONBON, contraintes liées à la pandémie et le départ de deux membres du bureau, il y avait urgence à trouver une solution pour sauver l'association. Un bureau provisoire a donc été nommé avec le soutien de la municipalité. L'assemblée générale, initialement prévue le 5 février 2021, a été reportée afin de permettre l'organisation délibération correspondance. Les adhérents ont reçu chez eux les notes d'information présentant les rapports 2020 (moral, d'activité et financier), le budget prévisionnel 2021, la liste des candidats au conseil d'administration et les propositions de modification des statuts. Les membres de l'association ont pu retourner leur bulletin de vote par voie postale.

Ce dispositif assez contraignant était nécessaire pour que l'association existe légitimement et pour que ses actions se poursuivent.

Le dépouillement des votes des 80 adhérents a été effectué le 6 mars dernier par les membres du conseil d'administration réunis dans le respect des mesures sanitaires. Tous les points soumis à vote ont été approuvés.

LE NOUVEAU CONSEIL EST DÉSORMAIS COMPOSÉ DE 10 MEMBRES :

Le bureau

- Présidente :
- Isabelle LECLERCQ
- Vice-présidente :
- Claude GAUTHROT
- Trésorière :

Dominique SPILMANN

Secrétaire par intérim :

Nathalie BERNAUER BUSSIER

Les autres membres :Bernard CORBAZ, Elisabeth
MOUILLÉ, Michèle RABOT,

Bernard MEUNIER, Jean-Pierre MAZZOLENI, Alain POITTEVIN. Yves BAUDOUIN a accepté de reconduire sa fonction de vérificateur des comptes.

Siles projets 2020 n'ont pu aboutir en raison du contexte sanitaire et de la situation interne. le nouveau conseil d'administration reste optimiste pour cette année 2021. Certains projets depuis longtemps envisagés pourraient être réalisés, tel le projet « vitraux », qui devrait prendre un nouveau départ. De plus, pour permettre à tous les adhérents de s'impliquer dans la vie de l'association, différents ateliers leur ont été proposés : « les instruments de musique », « l'atlas de la biodiversité », « les pompes à bras des pompiers »... sans oublier les incontournables Journées du patrimoine, les sorties à but culturel et patrimonial ou encore la sortie pour (re) découvrir Saint Parres.

Non, l'association du patrimoine de Saint Parres aux Tertres n'est pas en sommeil. Armée de forces vives, elle permet à tous ses adhérents, ainsi qu'à ceux qui voudraient la rejoindre, de partager de vraies valeurs et d'aller de l'avant ensemble pour découvrir, protéger et promouvoir le patrimoine patroclien sous toutes ses formes.



À la découverte de la

FANFARE MUNICIPALE

DE ST PARRES AUX TERTRES

ous le nom d'Union Patriotique de Saint Parres aux Tertres, une société se proposait l'étude, l'exécution et la propagation de la musique d'art. Fondée le 14 juillet 1886, on l'appelait « fanfare de Saint Parres aux Tertres ». Il ne faut pas la confondre avec la clique des pompiers, composée de 2 tambours et 3 clairons.

La fanfare était constituée d'adolescents et d'adultes. L'uniforme, composé d'une casquette et d'une giberne, était de rigueur lors des sorties en corps à l'occasion d'aubades ou d'animations de festivités, à Saint Parres ou dans les communes alentours.

En 1925, il y avait presque soixante adhérents. Après la Seconde Guerre mondiale, ils étaient une vingtaine. Vers 1955, le nombre de musiciens a connu une forte hausse. Cependant, la fanfare a cessé toute activité après le départ de M. BOURBON, trop âgé pour continuer.

Aux alentours de 1966, M. FERLIN essaya de remonter la fanfare municipale. Cette tentative échoua en raison de la proximité de la ville de Troyes, de ses écoles de musique, de son conservatoire et de ses nombreuses sociétés musicales.



De nos jours, que reste-t-il de la fanfare? Des souvenirs pour les anciens et quelques instruments de musique (tambours, trompettes, tuba et autres cuivres) qui, dans le grenier de la salle des Conférences. attendent patiemment que l'association de sauvegarde du patrimoine les délivre de leur ganque de poussière. Ce sera bientôt chose faite. Mme ROTA, l'un des derniers membres de l'association qui gérait la fanfare, a très aimablement fait don de ces instruments à l'association pour qu'elle les remette en état.

Dans le même ordre d'idée, l'association a également pour projet de nettoyer et, si possible, restaurer les deux pompes à bras des anciens pompiers. Les éléments de la fanfare et ceux des pompiers pourraient ainsi être présentés lors d'une exposition.

Pour cela il est fait appel au don (ou prêt) d'accessoires, costumes, équipements, drapeaux, photos, vidéos, ou autres souvenirs de la fanfare ou des pompiers. L'association est également preneuse d'informations diverses concernant ces deux thèmes.

Si vous possédez certains de ces objets, merci d'envoyer un mail à : patrimoine. saintparres10410@gmail.com ou de contacter directement l'un des membres du conseil d'administration ou de laisser un message à la mairie à l'attention de l'association.

LES COMÉDIENS DU TERTRE

IMPATIENTS DE RETROUVER LEUR FIDÈLE PUBLIC

a saison 2019/2020 des Comédiens du Tertre s'est terminée brutalement le 8 mars 2020 avec la représentation de « Pauvres Pécheurs ». Depuis, il n'a pas été possible pour les comédiens de remonter sur les planches, en raison de l'épidémie de COVID 19.

Ils étaient pourtant déjà en pleine préparation de la saison 2020/2021, lors de laquelle ils avaient prévu une quinzaine de représentations de leur nouvelle pièce intitulée « Allez ! On danse ». La première devait avoir lieu en octobre à Pouan-les-Vallées. Une date était prévue en novembre à Saint Parres.

L'équipe des Comédiens du Tertre craint que la saison 2021/2022 ne subisse le même sort. Elle espère de tout cœur pouvoir répéter en fin d'année et retrouver son fidèle public en mars 2022 afin de partager de nouveau avec lui de bons moments de détente et de joie.



Alain POITTEVIN, président

07 62 89 48 92 alain.poittevin@orange.fr

Muriel GUYOT, attachée de communication

06 22 36 06 84 guyotmuriel@orange.fr

> C.E.A.E.T.C. : QI GONG - TAÏ-CHI-CHUAN

e Centre d'Etude des Arts Energétiques Traditionnels Chinois propose des cours de Qi Gong et de taï-chi-chuan style Yang.

Le Qi Gong, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

Le taï-chi-chuan est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité. Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par les professeurs.



Le CAETC espère reprendre les cours mi-septembre selon les conditions sanitaires en vigueur (pas de cours pendant les vacances scolaires). Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année.

HORAIRES DES COURS à Saint Parres aux Tertres, espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry: LUNDI

■ 19h30-20h45 : Taï-chi-chuan débutants

- 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux
- 20h30-21h00 : Qi Gong pratiquants confirmés

- 18h45-19h30 : Taï-chi-chuan tous niveaux
- 19h30-20h45 : Taï-chi-chuan niveau avancé

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés. Prendre contact avec l'association pour confirmation.

Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

Renseignements / Contact: ceaetc10@gmail.com 06 12 91 91 25

#152 | LE PATROCLIEN | JUIN 2021 - www.saintparresauxtertres.fr

A.S. du Tertre

LE MOT DU PRÉSIDENT

embre du comité depuis 29 ans, je suis ému de prendre la suite de Gilles ZANCHI qui a su, durant 9 ans, défendre et promouvoir notre association sportive. Je vois mes nouvelles fonctions comme une pierre apportée à l'édifice construit par tous les anciens présidents. Ils ont fait de notre association ce qu'elle est aujourd'hui et je les en remercie. Je souhaite continuer à faire fonctionner efficacement ce qui existe sans oublier d'innover.

L'assemblée générale du 21 septembre 2020 a permis d'élire le comité.

Le nouveau bureau a été nommé le 13 mars :

- Hervé THOMY, vice-président
- Marie-Claude PETIPAS, trésorière
- Hervé VAZART, vice-trésorier
- Claire JUIN, secrétaire
- Phet THOMY, vice-secrétaire et moi-même, Jean-Michel CHARVAUX, président de l'A.S. et responsable de la section cyclo.

 3 responsables de section complètent ce bureau: François MOREL (football), Thomas



MONCEL (tennis) et Marc DESSEYNE (tennis de table).

Une réunion a eu lieu le 2 mai, avec l'équipe dirigeante de l'école de foot, pour préparer la fin de la saison actuelle et prévoir la prochaine. Une seconde réunion s'est tenue le 4 mai en visioconférence. Nous espérons avoir les moyens et des personnes volontaires pour mettre en œuvre les idées proposées lors de ces réunions.

Jack HIRTZIG et son équipe ont de beaux projets pour les Patrocliens et les sportifs de l'A.S.: l'installation de nouveaux vestiaires au stade et de nouveaux terrains de tennis. Je les en remercie. Faisons en sorte que leurs efforts envers nous ne soient pas vains!

Jean-Michel CHARVAUX *Président de l'A.S. du Tertre*

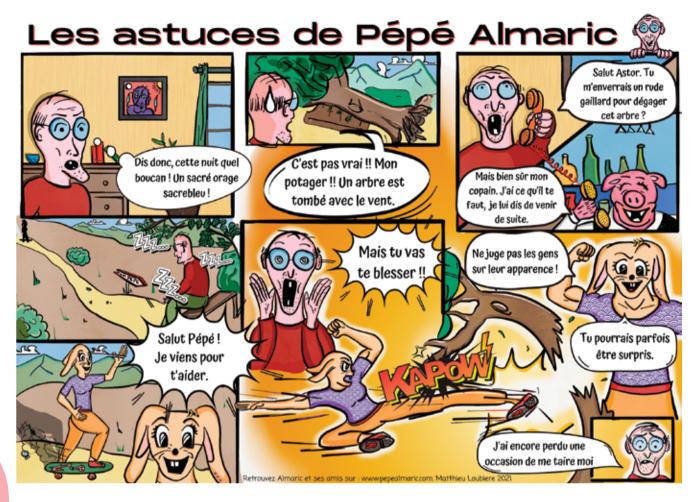
TOUTE PERSONNE
SOUHAITANT AVOIR DES
RENSEIGNEMENTS PEUT ME
CONTACTER SOIT PAR MAIL:
CHARVAUXJM@OUTLOOK.FR
SOIT PAR TÉLÉPHONE:
06 75 87 08 23

A.S. DU TERTRE

CYCLO

ous les mercredis après-midi, quand la météo le permet, la section, qui compte 8 cyclos retraités, organise des sorties club de 45 à 55 km.

Aux beaux jours, le samedi, les cyclistes pourront participer au rallye-découverte « L'Aube à vélo », qui propose 24 circuits de 31 à 92 km, et ainsi découvrir le département sous un jour nouveau.



CHARADE

- Mon premier est un morceau
- Mon second es un adjectif pouvant caractériser l'escargot
- Mon troisième est le pronom personnel de la 1^{ère} personne du singulier
- Mon quatrième peut être cantonais ou de veau
- Mon tout est un commerce bien représenté à Saint Parres aux Tertres

QUI SUIS-JE?

Née à Aurillac (Cantal) en 1875, ma famille s'installe à Metz en 1880. Je dois surmonter des disparitions tragiques : ma mère meurt en 1889 et mon frère cadet en 1897, à 19 ans.

Je vais vouer ma vie au sport, cherchant à pratiquer ceux traditionnellement interdits aux femmes.

J'excelle dans la plupart d'entre eux : natation, gymnastique, voltige à cheval, cyclisme, alpinisme, tir, sports d'hiver... Je suis **la 1^{ère} femme à gravir les plus hauts sommets du massif de Chamoni**x. En 1908, les organisateurs du Tour de France refusent ma candidature. Je décide alors de faire le même parcours que les hommes, en prenant le départ derrière eux, devenant ainsi **la 1^{ère} femme à boucler le Tour de France**. Entre 1908 et 1910, je m'illustre dans les compétitions de ski, de luge, de patinage et même de bobsleigh. Je vais ainsi conquérir **17 records mondiaux**, habillée le plus souvent d'une « jupe-culotte » (le port du pantalon étant interdit aux femmes).

Je me passionne pour les technologies modernes. J'obtiens mon brevet de chauffeur automobile en 1899, puis celui de pilote de ballon libre en 1901. Après avoir appris à conduire des locomotives et des bateaux à vapeur, je suis la 3ème femme au monde à obtenir mon brevet de pilote d'avion en 1910. Je crée également un prototype d'avion sanitaire pour la Croix-Rouge.

Lors de la Première Guerre mondiale, je me déguise en homme afin de combattre dans les tranchées aux côtés des poilus. Finalement découverte, je suis renvoyée chez moi. Opiniâtre, je suis autorisée à rejoindre le 3ème régiment de chasseurs alpins dans les Dolomites italiennes. J'assume les fonctions d'infirmière de guerre et d'aide-chirurgicale de campagne et j'œuvre pour l'évacuation (souvent à skis) et la prise en charge des soldats blessés. Je mets au point un service d'avion-ambulance.

En 1955, pour mon 80^{ème} anniversaire, je survole Nancy à 1200 km/h dans un F-101. A 85 ans, j'effectue Nancy-Paris à vélo et reviens aux commandes du premier hélicoptère à réaction français. Le premier voyage de Gagarine dans l'espace m'inspire l'idée de fêter mes 90 ans sur la Lune, voeu que je n'aurai pas le temps d'exaucer car je m'éteins le 14 décembre 1963.

On m'a surnommée « la reine de l'air », « l'infatigable globe-trotteuse » et « la fiancée du danger ». **Je reste à ce jour la femme la plus décorée de France, avec 34 médailles et décorations**. J'ai donné mon nom à une rue de Saint Parres aux Tertres.

Qui suis-je?

SOLUTIONS DES JEUX : Charade : Boulangerie - Qui suis-je ? Marie MARVINGT



NAISSANCES

- **Georges KOUZ** né le 23 février 2021 à Troyes
- Maya SEBBANE née le 19 mars 2021 à Troyes
- Freya COUVREUR née le 14 avril 2021 à Troyes

MARIAGES

- Benjamin, Pierre CHARITÉ et Katy, Renée VAN IMSCHOOT le 22 mai 2021
- Pascal, Jérôme, Stéphane
 LOUIS et Christine, Jocelyne,
 Michelle MARCHAND

le 22 mai 2021

DÉCÈS

- Georges MAKHOUL
 le 27 février 2021 à Troyes
- Carole, Annick PERROT épouse RÉMY

le 19 mars 2021 à Reims

- Madeleine DEBECKER veuve JOFFROY le 27 mars 2021 à Saint Parres aux Tertres
- Denise, Marie GRISEL veuve BONNET le 30 mars 2021 à Saint Parres aux Tertres
- Jacques, Gaston
 THOUVENOT le 10 avril 2021 à
 Saint Parres aux Tertres



HOMMAGE A JEAN MALAIZÉ

DE LA PART DE LA SECTION CYCLO DE L'A.S. DU TERTRE

Notre « gamin », Jean MALAIZÉ nous a quittés le 3 mars 2021 à l'âge de 99 ans. Il était le doyen de notre section cyclo et également le doyen de notre fédération, la F.F. vélo départementale. Il prit sa première licence à l'A.S. du Tertre en 1984, à l'âge de la retraite. Il fut fidèle à notre club pendant 34 ans. 2018 fut l'année de sa dernière licence : il prit lui-même la sage décision d'arrêter. Jean participa à de nombreux brevets aubois ainsi qu'à des cyclo sportives telles que l'Ardéchoise, la Mégève-Mont-Blanc (3 fois), la Jacques Anquetil et la Bernard Hinault. Il n'a pas réussi à honorer son dernier défi : il voulait passer ses 100 ans avec ses enfants, mais il est parti dans son sommeil à 99 ans.

Jean restera dans mon esprit. Lorsque j'ai commencé le vélo en 2010, le papy, de 30 ans mon aîné, me « grillait » au sommet de la côte de Laubressel. Je n'en revenais pas. A chaque fois que je prends ce parcours, l'image du courageux Jean me revient à l'esprit.

Jean, mon gamin, bonne route à toi...

Jean-Michel CHARVAUX

Responsable section cyclo de l'A.S. du Tertre

TRIBUNE LIBRE

Madame, Monsieur,

e 13 avril, un conseil municipal important était inscrit à l'ordre du jour. Il s'agissait d'approuver le compte administratif de l'année 2020 et de délibérer sur le budget primitif, exercice 2021.

Dans un contexte particulièrement délicat, 2020 ne pouvant être une année référence. la difficulté d'établir un budget était de la responsabilité du maire et de Muriel Charité. Directrice Générale des Services. Les dépenses supplémentaires dues à la crise sanitaire, ont nécessité une adaptation financière. Malgré cette réalité, la gestion prudente et raisonnée des mandatures précédentes permet de financer des travaux importants dans notre commune.

Comme nous l'avions prédit afin de conserver une bonne santé financière, des arbitrages furent nécessaires au sein des différentes commissions municipales.

Présenté par le maire et Muriel Charité, le budget primitif 2021, voté à l'unanimité, a été arrêté à la somme de 6 261 875 € :

- 3 496 406 en section de fonctionnement
- 2 765 469 en section d'investissement.

Ce budget a suscité quelques questions de la part d'élus novices en la matière. Chacun a pu s'exprimer, Madame Charité apportant toutes les réponses nécessaires à une bonne compréhension et à la bonne interprétation de ces lignes chiffrées.

Fin avril, le président de la République nous a communiqué un calendrier pour une reprise progressive d'une vie « normale ». Dans ce contexte toujours si particulier, et à la veille des prochaines vacances estivales, nous vous recommandons, malgré tout, la plus grande prudence.

Que vous restiez dans vos murs ou changiez de lieu, il est indispensable de continuer à appliquer les gestes barrières, face à ce coronavirus toujours omniprésent.

Bonnes vacances à toutes et tous. Prenez soin de vous, soyez prudents!

Nous vous donnons rendezvous dans *Le Patroclien* de septembre.

Bien à vous.

Joël FRANCOISPour les élus
« Agissons pour l'Avenir »



Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle 10410 St Parres aux Tertres Tél: 03.25.46.86.35 Fax: 03.25.46.86.53



#152 | LE PATROCLIEN | JUIN 2021 - www.saintparresauxtertres.fr

Adresse et HORAIRES

HÔTEL DE VILLE:

Adresse postale:

Commune de Saint Parres aux Tertres 2, rue Henri Berthelot - CS 40064 10092 TROYES CEDEX

Horaires:

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h Tél. **03 25 72 12 30**

www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE:

Ouverture des portes :

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) :
 Portillon automatique de 7h30 à 19h30

RENSEIGNEMENTS

Numéros de téléphones utiles

Hôtel de Ville : 03 25 72 12 30

Bibliothèque municipale: 03 25 80 49 02

Groupe scolaire Brossolette-Ferry:

- Ecole élémentaire Pierre Brossolette: 03 25 80 76 42
- Ecole élémentaire Jules Ferry: 03 25 80 76 45
- Ecole maternelle Jules Ferry: 03 25 80 20 67
- Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**
- Accueils de loisirs : 09 63 63 82 14
- Police municipale: 06 75 21 42 06

> LES RESTAURANTS DU COEUR



- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 10h à 11h30 et de 12h30 à 15h30
- Les samedis : de 9h30 à 11h30

Au siège : 16, rue Louis Morin à Troyes (Tél. : 03 25 71 04 04).

14, rue de la gare 10800 Buchères

Bureau : **03 25 73 19 73** Fax : **03 25 41 99 65**

contact@brm.fr www.brm.fr





49 Avenue Général de Gaulle, 10410 Saint-Parres-aux-Tertres Tél. 03 25 80 93 55



Ouvert le mardi de 15h à 19h, du mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h et le samedi sans interruption de 9h à 17h

Actions médico-sociale DE LA DIDAMS

DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

otre commune dépend du centre médicosocial 2, rue du Docteur Roux - 10150 Pont-Sainte-Marie (tél.: 03 25 46 44 70), circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DE LA DIDAMS: tous les 2èmes mercredis de chaque mois de 9h à 12h à la mairie de Saint Parres aux Tertres. En cas de modification, un message sur les panneaux lumineux vous informera des nouveaux horaires.

Pour tout renseignement ou rendez-vous: 03 25 46 44 72 ou au standard 03 25 46 44 70.

SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE:

L'infirmière puéricultrice de la DIDAMS se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au 03 25 46 44 72 ou au standard 03 25 46 44 70.

SERVICE UNITE PERSONNES AGEES -**PERSONNES HANDICAPEES:**

Vous avez plus de 60 ans vous cherchez des renseignements sur : Ecoute, information, conseil -Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement. Vous êtes handicapé, sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation.

Vous pouvez contacter l'assistante sociale au 03 25 46 44 75 au standard au 03 25 46 44 70.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (03 25 72 12 30), votre relais auprès des différents services sociaux.

L'ASSOCIATION JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé. l'emploi et la formation
- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir
- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez
- Vous êtes habitants de Saint Parres aux Tertres. et vous voulez mieux comprendre les usages et comportements de la population adolescente de votre quartier

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : Mélanie **BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser messages et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au 03 25 72 12 30.

> POINT CONSEIL EMPLOI

Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.

Martine DECROIX peut vous recevoir les mardis après-midi. Contactez la mairie

CALENDRIER 2021





SEPT	EN	IB	RE		OCI	0	BRI
mer - 01					ven - 01		
jeu - 02					sam - 02		
ven - 03					dim - 03		
sam - 04					lun - 04		
dim - 05					mar - 05		
lun - 06					mer - 06		
mar - 07					jeu - 07		
mer - 08					ven - 08		
jeu - 09					sam - 09		
ven - 10					dim - 10		
sam - 11					lun - 11		
dim - 12					mar - 12		
lun - 13					mer - 13		
mar - 14					je∪ - 14		
mer - 15					ven - 15		
jeu - 16					sam - 16		
ven - 17					dim - 17		
sam - 18					lun - 18		
dim - 19					mar - 19		
lun - 20					mer - 20		
mar - 21					jeu - 21		
mer - 22					ven - 22		
jeu - 23					sam - 23		
ven - 24					dim - 24		
sam - 25					lun - 25		
dim - 26					mar - 26		
lun - 27					mer - 27		
mar - 28					jeu - 28		
mer - 29					ven - 29		
jeu - 30					sam - 30		
				•	dim - 31		

NOV	-111	Б	(E
lun - 01			
mar - 02			
mer - 03			
jeu - 04			
ven - 05			
sam - 06			
dim - 07			
lun - 08			
mar - 09			
mer - 10			
jeu - 11			
ven - 12			
sam - 13			
dim - 14			
lun - 15			
mar - 16			
mer - 17			
jeu - 18			
ven - 19			
sam - 20			
dim - 21			
lun - 22			
mar - 23			
mer - 24			
jeu - 25			
ven - 26			
sam - 27			
dim - 28			
lun - 29			
mar - 30		_	

DÉC	ΕM	BF	ìΕ
mer - 01			
jeu - 02			
ven - 03			
sam - 04			
dim - 05			
lun - 06			
mar - 07			
mer - 08			
jeu - 09			
ven - 10			
sam - 11			
dim - 12			
lun - 13			
mar - 14			
mer - 15			
jeu - 16			
ven - 17			
sam - 18			
dim - 19			
lun - 20			
mar - 21			
mer - 22			
jeu - 23			
ven - 24			
sam - 25			
dim - 26			
lun - 27			
mar - 28			
mer - 29			
jeu - 30			
ven - 31			

Ordures ménagères	Tri	Déchets verts
Lundi	Jeudi	Jeudi du 18/03 au 25/11

Collecte des encombrants

Les encombrants sont collectés UNIQUEMENT sur rendez-vous auprès de Troyes Champagne Métropole: 03 25 45 27 30

Points d'apport volontaire (PAV)

Bennes à verres et à papiers

Rue Gambetta (vers la résidence des prés) Rue Jean Jaurès (à l'entrée de Baires). Rue André Lavocat (vers le stade) Rue de l'Egalité (près de Jardiland) Rue Camille Claudel (près des services techniques municipaux)

Rue Jules Pochinot Mail Paul Gauguin

Déchetteries

	Octobre à mars	Avril à septembre			
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS					
Lundi	9 - 12h 14h - 17h30	9 - 12h 15h - 19h			
Mardi	FERMÉ	FERMÉ			
Mercredi, jeudi, vendredi	9 - 12h 14h - 17h30	9 - 12h 15h - 19h			
Samedi	9h - 17h30	9h - 19h			
Dimanche	10h - 12h30	10h - 12h30			

Saint Julien Les Villas: 03 25 49 65 89

	Octobre à mars	Avril à septembre			
PONT-SAINTE-MARIE					
Lundi, mardi	9 - 12h 14h - 17h30	9 - 12h 15h - 19h			
Mercredi	FERMÉ	FERMÉ			
Jeudi, vendredi	9 - 12h 14h - 17h30	9 - 12h 15h - 19h			
Samedi	9h - 17h30	9h - 19h			
Dimanche	10h - 12h30	10h - 12h30			

Pont Sainte Marie: 03 25 81 09 58



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.sante.gouv.fr/canicule . www.meteo.fr





RCS Troyes 452 013 667 - Publi-rédactionnel

INSIDE E.Leclerc St Parres aux Tertres

LE SAVIEZ-VOUS?

alden est le site commercial local « by E.Leclerc Saint Parres aux Tertres ». Depuis plusieurs mois maintenant, nous avons fait le choix de vous offrir une expérience digitalisée en vous proposant plusieurs gammes de produits sur notre site dédié Click&Come valdenclick.fr. trouver Vous pouvez les offres de notre Hypermarché et de notre Parfumerie Soi et bientôt celles de l'Auto E.Leclerc. Une Heure Pour Le retrait se fait, au Comptoir Valden, 2h après avoir validé votre commande. u 13 au 28 mars 2021 s'est déroulée l'opération



Tous Unis Contre le Cancer. Grâce aux dons en caisse de nos clients, 8 474€ ont été récoltés dans nos magasins. L'entreprise a décidé d'abonder ces dons de 1 800€ suppplémentaires, ce qui représente au total 10 274 ! Cette somme va être reversée au Comité de l'Aube de l'association Ligue Contre le Cancer.

ZOOM SUR UN MÉTIER



lles parlent toutes les deux le langage des fleurs, ce sont les fleuristes de notre Boutique Fleurs. Ce métier, résolument tourné vers le client, est d'abord une affaire d'écoute, de compréhension et d'accompagnement avant la réalisation de compositions qui fleurissent chaque évènement de votre vie. Ce métier de fleuriste

impose une posture d'apprentissage continu pour savoir innover et proposer des compositions uniques et adaptées. Les réseaux sociaux (Pinterest, Instagram entre autres) ont apporté une nouvelle dynamique à ce métier, et permettent de faire s'exprimer la créativité débordante de nos fleuristes.

40

l s'agit du nombre de groupes inscrits à l'opération «Nettoyons la nature» en 2020. Vous êtes un groupe, une association, un collectif, une école, rendez-vous sur le site internet en entrant l'URL suivante https://www.mouvement.leclerc/distributeur-engage/nettoyons-lanature-2020 pour vous inscrire à l'édition 2021 avant le 14 juillet 2021. 600 000 kits sont disponibles! L'opération se déroulera les 24, 25 et 26 septembre 2021.

C'EST UNE EXCLUSIVITÉ



otre Alliance Locale «Félizet Aliments» (Benjamin Domingo) a spécialement conçu un sac Big Paille permettant d'y placer un ballot de paille afin de le transporter plus facilement et proprement. Il s'agit d'une exclusivité E.Leclerc Animalerie! Fini la paille qui se retrouve éparpillée dans votre voiture grâce à ce sac robuste et réutilisable.

DERNIÈRE MINUTE



ous recrutons pour notre Hypermarché des employés libre-service et des bouchers (H/F) en CDI, ces postes sont à pourvoir immédiatement. Nous proposons également plusieurs postes de bouchers en contrat d'apprentissage. Postulez en envoyant votre CV et une lettre de motivation à recrutement@leclerc3.fr ou en déposant votre candidature à l'accueil de l'Hypermarché.